

OPENFIELD

REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

N°18 NOURRIR

SOMMAIRE

Nourrir

Par Openfield 1

Journal de bord d'un service espaces verts

Par Vitech 2

Vers des villes nourricières

Par Sébastien Goelzer 5

Maraîchage urbain en milieu rural

Par Adrien Demay 10

Réintroduire le paysage au cœur des politiques alimentaires

Par Axelle Thierry 15

Paysages pastoraux

Par Laura Nowak et Marc Benoît 21

Paysage de cueillette

Par Manon Diekmann 28

Manifeste pour un paysage mellifère

Par Olivier De Sépibus 33

Nourrir

2022 est déjà bien entamé, avec un peu de retard, voici nos meilleurs voeux ainsi que le numéro 18 ! Nourrir. Un verbe qui peu à peu prend de plus en plus de place, et c'est tant mieux, au sein des politiques de paysage, dans le travail quotidien des praticiens, et par conséquent pour ceux qui sont sur le terrain. Aussi avons-nous souhaité ouvrir le numéro sur le témoignage de Vitech, responsable d'un service des Espaces Verts dans une petite ville française.

Par Openfield 1 FÉVRIER 2022

Il nous raconte comment les missions habituelles d'entretien, de tailles, de mise en valeur, ont peu à peu glissé vers cette nouvelle ambition : Nourrir. Comment répondre à cette nouvelle demande ? Comment dès lors faire évoluer sa profession ? Comment faire pour que ce bel idéal puisse s'accomplir en tenant compte des aléas et des difficultés rencontrées dans le cadre de la gestion d'espaces publics. Cette dimension nourricière de la ville, Sebastien Goelzer revient plus longuement dessus, refaisant le chemin de ces pratiques maraîchères qui, partant des Faubourg de Paris, ont fait le tour du monde avant d'y revenir. Comment aujourd'hui mettre à nouveau en action ces pratiques, afin que la ville puisse elle-même (en partie au moins) se nourrir ? Adrien Demay de son côté, l'expérimente au quotidien, maraîcher (et designer) à Aubusson, il nous retrace son parcours d'installation, analysant l'histoire de ce métier et l'histoire de la ville, choisissant méticuleusement son terrain, adaptant le dessin de son jardin à l'existant et à la vision du maraîchage qu'il veut défendre.

Cette question de l'autonomie alimentaire des territoires et de la durabilité de ces filières est évidemment avant tout politique. Pour avancer sur ces questions, les collectivités et la société civile commencent à s'emparer des nouveaux dispositifs que sont les Projets Alimentaires Territoriaux. Axelle Thierry, paysagiste et doctorante, revient sur ces PAT, en tirant de premiers enseignements, plaidant notamment pour une meilleure implication des paysagistes au sein de ces projets d'envergure. À l'opposé de ces grands projets se situe le travail de Laura Nowak, paysagiste et bergère, qui mène son troupeau de moutons dans la montagne du Haut-Verdon. Car les alpages, on a tendance à l'oublier, sont aussi des paysages nourriciers, leur maintien et leur existence sont liés à celle de la présence du bétail. Laura Nowak croise dans cet article son regard à celui de Marc Benoît, agronome, nous proposant une lecture fine de ces paysages et de leur grande richesse. Tous deux membres du collectif Paysage de l'Après-Pétrole, ils nous rappellent combien le pastoralisme, s'il est ancestral, est une pratique d'avenir.

Nourrir n'est pas nécessairement produire. Nourrir c'est aussi pouvoir et savoir cueillir. Manon Diekmann nous présente son travail de diplômé, elle revient sur cette pratique qui pro-

pose une vision renouvelée du paysage et de la plante, élaborant un projet autour de cet apprentissage, dans un mouvement qui partant des bords de la ville nous emmène vers la campagne.

Nourrir c'est aussi entretenir toute la chaîne du vivant, à commencer par les insectes nectarivores, car ce sont bien eux qui assurent le maillon essentiel de la chaîne alimentaire par la pollinisation. Il est donc essentiel, pour Olivier de Sépibus, artiste, jardinier, apiculteur, de s'emparer et de créer les conditions de paysages mellifères. Pour que perdurent les abeilles. Pour que perdurent les végétaux, les insectes, les oiseaux, les mammifères, les humains. Pour que perdure le vivant.

En vous souhaitant de belles lectures,

Armande Jammes pour Openfield



POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Openfield, *Nourrir*, Openfield numéro 18, Février 2022

<https://www.revue-openfield.net/2022/02/01/nourrir/>

Journal de bord d'un service espaces verts

L'objet de ce texte est de partager la vie d'un service espaces verts dans une petite ville sans donner de nom ou de lieu pour sortir des préjugés géographiques, sociaux et idéologiques. J'ai eu besoin d'écrire, besoin d'expliquer notre façon de faire, d'expliquer le jonglage entre les discours politiques, les grandes théories et la réalité technique, financière et sociétale.

Par Vitech 1 FÉVRIER 2022

Ville lambda comme il y en a beaucoup en France, cette grosse bourgade (entre 10 000 et 15 000 habitants) a été victime de la désindustrialisation des années 90. Celle-ci se poursuit encore aujourd'hui malgré un frémissement d'activités ces derniers temps au niveau de l'intercommunalité. Composée d'une population vieillissante, populaire, énergente et attachante, la ville est composée de logements sociaux nombreux, de zones pavillonnaires ainsi que d'un cœur de ville à bout de souffle. La population baisse un peu tous les ans au profit des communes voisines de l'intercommunalité.

Nourrir

Nourrir nos habitants.

Ce n'est pas notre mission première.

Quelle est notre mission ?

Entretenir, tailler, planter, semer, griffer, désherber, souffler, tondre, élaguer, couper, arroser...

Voilà notre métier.

Face à toutes ces tâches, pas beaucoup de temps pour faire autre chose.

Maintenant on nous demande de rendre les espaces à leurs usagers.

Comment faire ?

Les nourrir ou les faire réfléchir à leur alimentation !

Nous avons plusieurs pistes : les jardins familiaux, les jardins partagés et les derniers nés que sont les vergers communaux et les jardins en ville, c'est à dire l'intégration de cultures comestibles au sein des espaces et jardins publics..

Les jardins familiaux, anciennement jardins ouvriers, permettaient un complément de revenu pour bon nombre de famille. Aujourd'hui, même si ce n'est pas une généralité, ils sont devenus une zone de repos pour le week-end. Pied à terre, espace où on peut prendre l'air, table pour l'apéro... plusieurs utilisations détournées en sont faites. Comment leur en vouloir ? Quand on est enfermé dans un appartement toute l'année et surtout par les temps qui courent. Le suivi du jardin est parfois difficile. Les promesses d'entretien sont renouvelées à chaque fois qu'on les contacte pour leur signaler. Difficile de les exclure.

Créateur de lien social ? Pas toujours facile quand vient le jour de partager la facture d'eau et qu'untel à « arroser plus que moi... et en plus en plein soleil. »

Pourtant l'envie de continuer, voir d'agrandir ces jardins est tenace. Continuer, persévérer, car même si ça ne marche pas tout le temps, la majorité des jardins est bien entretenue et ils sont importants dans la vie des gens.

Nourricier ? Très peu, mais les gens gardent un contact avec la nature et c'est déjà bien.



Les jardins partagés sont très à la mode : pas un élu, pas une demande de subventions sans son jardin partagé.

Belle idée en théorie. Semer, travailler, planter, désherber... et récolter ensemble. Qui ne serait pas d'accord avec cette façon de voir les choses en ces temps où les liens doivent être resserrés. *On veut des tables pour l'apéritif, des cabanes pour ranger les chaises et aussi les outils, des bancs pour se reposer...* La liste est longue, voir infinie, le budget conséquent et le temps d'installation important. Une fois mis en place, aïe, il faut travailler, ou trouver des volontaires pour le faire. Les adhérents sont beaucoup plus rares et donc on demande à notre service de donner un coup de main. On donne le coup de main. Ça aide, mais il faut encore travailler. Si le projet n'est pas mené par une association active, les belles idées s'envolent et au lieu de créer du lien social, il désolidarise les gens.

Une des solutions envisagées est d'avoir une personne du service pour faire le lien et assurer un suivi régulier, les adhérents viennent principalement pour se ressourcer, s'imaginer qu'ils ont un jardin pour s'évader.

Se nourrir avec cet outil n'est donc pas facile et pas gagné. Mais l'idée est belle et si l'autogestion n'est pas l'idéale, les solutions de gestions plus pragmatiques peuvent être envisagées.



Les jardins en ville : petits nouveaux du panel du renouvellement de notre métier. Proposer des légumes aux habitants. Il faut l'intégrer dans notre emploi du temps.

L'idée est venue après le premier confinement. On intègre quelques légumes dans nos massifs, on sent que les gens aiment et accueillent bien l'idée. On plante un potager dans notre centre de production et on distribue les légumes gratuitement par le biais d'une épicerie solidaire. L'étape suivante a été franchie cette année avec des espaces publics consacrés à ces usages : un ancien massif d'annuel reconverti en potager, un nouveau jardin nourricier créé dans certains quartiers, la création d'un jardin réservoir au centre de production. Un seul de ces espaces a été vandalisé.

Les agents cueillent, mettent en caisse, les habitants se servent. Et ça fonctionne. Les gens attendent et les caisses se vident très vite. Ils cueillent les aromatiques. Je ne sais pas ce qui se passe après, mais j'espère que cela crée des discussions et des envies de cuisiner.

Nourrir, non. Mais on sent monter un intérêt, une envie de fraîcheur, un autre regard se pose sur notre métier.



Les vergers : une solution répondant à plusieurs demandes d'élus.

Il faut se réapproprier les espaces verts, créer du lien, nourrir, mais aussi une vieille envie personnelle d'en planter sans n'avoir jamais eu l'autorisation. Pour la première année, nous avons planté surtout des pommiers, des poiriers et des cerisiers. En lien avec un producteur local, le choix a été fait entre variétés connues et rares. Il est bien trop tôt pour faire un bilan, mais nous continuerons cette année avec aussi des espèces moins communes chez nous comme le kaki ou le figuier... Les arbustes à petits fruits s'invitent dans la liste. Plantés à la sortie d'une résidence pour personnes âgées ou dans une haie, nous en intégrons volontiers un peu partout. Même constat, il est trop tôt pour faire un bilan. Quoi qu'il en soit, c'est une satisfaction pour nous, car les espaces que nous entretenons ne sont plus uniquement destinés aux besoins des chiens. Nous espérons à l'avenir que les gens se serviront et peut-être nous apporterons un bout de tarte aux pommes ou un pot de confiture. Nourrir pas tout de suite, mais sûrement un jour.

Notre métier change et même si nous n'avons pas la prétention de nourrir nos concitoyens, nous sommes là pour faire un peu le lien entre la nature et nos cités bétonnées, nous sommes présents pour faire découvrir notre savoir-faire et nos jardins. Il nous faut pourtant rester pragmatiques, car entre la communication, les budgets et les grandes idées, nous devons continuer à faire fonctionner le service et répondre aux différentes demandes.



L'AUTEUR

Vitech

Vitech est Responsable espaces verts d'une petite ville comme il y en a tant.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Vitech, *Journal de bord d'un service espaces verts*, Openfield numéro 18, Février 2022

<https://www.revue-openfield.net/2022/02/01/journal-de-bord-dun-service-espaces-verts/>

Vers des villes nourricières

Les villes ont émergé et évoluées en symbiose avec les espaces nourriciers qui les entouraient. La déconnexion des villes avec leur environnement rural est très récente (fin du 19^e siècle). Mais on observe aujourd'hui un double processus qui vise à réinscrire l'agriculture aux cœurs des villes en réactualisant certaines pratiques maraîchères et en créant de nouveaux pactes avec un tissu périurbain tiraillé entre deux mondes, l'espace métropolitain et l'espace rural.

Par Sébastien Goelzer 1 FÉVRIER 2022

L'héritage des anciennes pratiques maraîchères parisiennes

Le « manger local » passe souvent comme une injonction, or c'est un moyen et non une fin en soi, qui permet de situer une action, tisser des réseaux locaux, sans oublier les problématiques macro-économiques à même de répondre aux injustices sociales. L'agriculture urbaine va-t-elle nourrir la ville, nous rendre autosuffisants ? C'est la question qui revient le plus fréquemment, à laquelle on rétorque souvent que ce n'est pas son objectif. Mais on oublie que dans un passé pas si lointain les villes ont tiré la majeure partie de leurs ressources alimentaires des territoires alentour. C'est le cas de Paris, qui était l'une des plus grandes agglomérations occidentales, entre le Moyen Âge et la révolution industrielle. Le bassin parisien, par sa fertilité, assurait une grande partie de l'approvisionnement de la capitale et exportait ses surplus vers d'autres métropoles. Avec 1800 hectares, 16 % de la surface de Paris était occupée par les maraîchers en 1830. On comptait plus de 20 000 ha cultivés en légumes sur la région francilienne en 1960.

Oignon jaune d'Aubervilliers, asperge d'Argenteuil, oseille de Belleville, cerise de Montmorency, fraise de Bièvres, champignons de Paris... sont autant de variétés développées au fil des siècles sur le terroir parisien. Les pêches de Montreuil pouvaient ainsi se retrouver à Saint-Petersbourg et les asperges d'Argenteuil à Londres. Par sa densité, le marché parisien a généré une spécialisation de l'activité agricole des environs de Paris dans le maraîchage et favorisé le développement de techniques intensives à la fois en main-d'œuvre et en engrais. Les intrants provenaient de la réutilisation des déchets de la ville, ramenés par les maraîchers au retour du marché des halles. Selon Jean-Michel Roy, Paris rend en engrais ce qu'il reçoit en nourriture. Parmi ces techniques, on retrouve les cultures en espaliers, les châssis serre, le forçage des cultures sous cloches, les couches chaudes, densité, contre-plantation et entremêlement des cultures, rotations...

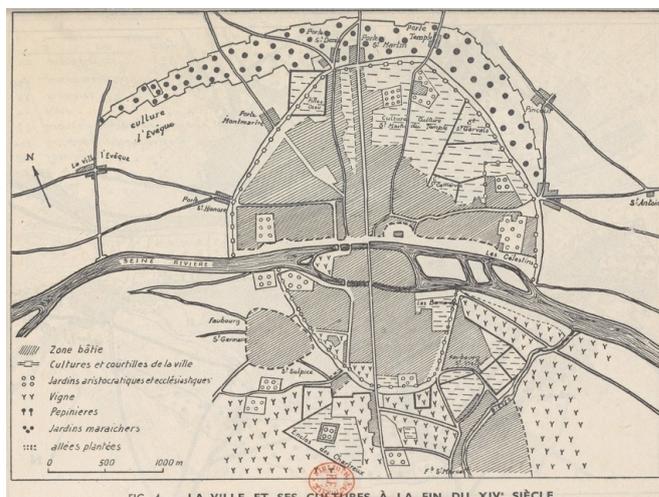


FIG. 4. — LA VILLE ET SES CULTURES À LA FIN DU XIV^e SIÈCLE
Carte de Paris à la fin du XIV^e siècle. Extraite de *La vie rurale de la banlieue parisienne : étude de géographie humaine* / Michel Phipponneau. 1956. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Montreuil, les murs à pêches © Sébastien Goelzer

C'est suite à l'exode rural et à l'immigration, aux 18^e et 19^e siècles, que le maraîchage à Paris a connu un rapide perfectionnement, une dynamique d'innovation agricole sans précédent, grâce, en grande partie, au brassage des cultures et des pratiques, aux échanges de techniques entre des personnes originaires de provinces ou de pays différents.

Les jardins royaux, notamment le potager du roi, avec le travail de Jean-Baptiste La Quintinie, ont participé à la recherche et au développement de ces techniques, qui furent

ensuite reprises par les jardiniers-maraîchers de la capitale. À l'inverse, le travail de ces derniers a eu une influence sur celui de La Quintinie.

L'agriculture urbaine contemporaine permet de retrouver ce brassage d'expériences et d'innovations : elle est devenue l'héritière de cette tradition qui s'est perdue durant quelques décennies et qui revient par d'autres portes. Pressés par les enjeux à la fois sociaux, économiques, environnementaux et urbains, nous redécouvrons à peine cette économie qui s'était créée autour de l'alimentation des villes, par la ville.

Les techniques des 18^e et 19^e siècles ont été décrites dans le *Manuel pratique de la culture maraîchère de Paris*, par Moreau et Daverne¹. Elles inspirent aujourd'hui les pionniers de l'agriculture sur petite surface et les permaculteurs. En effet, ce qui est décrit dans ce manuel n'est autre que le fonctionnement d'une micro-ferme urbaine, qui permet de cultiver par exemple des melons dès le mois d'avril, ou de réaliser jusqu'à huit récoltes de légumes sur une année, sans produits chimiques, sans mécanisation, sans énergie fossile, avec des semences sélectionnées localement, contribuant à l'autosuffisance alimentaire de la capitale, au moins en légumes.

Des pistes pour l'autosuffisance des villes

La redécouverte de ces savoirs fut notamment entreprise par Eliot Coleman, Californien pionnier de l'agriculture biologique aux États-Unis, connu pour être un des instigateurs du système de culture maraîchère bio-intensif avec John Jeavons et Alan Chadwick. Il rencontre Louis Savier, un des derniers héritiers de ces pratiques à Paris en 1974 et se met ainsi dans les pas des maraîchers londoniens qui, avant lui, au XIX^e siècle, allaient faire des voyages d'études à Paris pour trouver l'inspiration et peaufiner leurs techniques. La renommée du *Manuel* dépassait les frontières.

Eliot Coleman, auteur de *Four Season Garden*, traduit en France en 2015, par « *Des légumes en hiver* », évoque dans son ouvrage, son voyage parisien en divulguant ses techniques bien inspirées. Jean-Martin Fortier, l'un de ses disciples, fut l'auteur du *Jardinier-Maraîcher*. Cet ouvrage, qui fait référence pour de nombreux néo-agriculteurs, Non Issus du Milieu Agricoles (NIMA), s'ouvre sur un historique de l'agriculture à Paris.

C'est donc grâce aux Nord-Américains que ces techniques parisiennes oubliées ont connu un nouvel éclairage... en France, aidé par des NIMA bien connus : Perrine et Charles Hervé -Gruyer avec la Ferme du Bec-Hellouin, largement inspirés par Eliot Coleman et Jean-Martin Fortier.



Ferme du Bec Hellouin. Inspiré à la fois par l'agroforesterie et le maraîchage bio intensif © Sébastien Goelzer

Le développement de ces nouvelles pratiques sur le continent nord-américain et ailleurs, doit aussi beaucoup à Alan Chadwick. Inspiré par l'agriculture biodynamique, il contribue à diffuser le concept de Bio Intensive Farming (maraîchage bio intensif) ou « French méthode » dans l'optique de développer de hauts rendements avec très peu d'investissements, grâce à des techniques manuelles, permettant d'atteindre les mêmes rendements qu'un maraîcher mécanisé, mais sur 1/10^e de sa surface.

Pour certains adeptes contemporains de cette méthode, 1000 m² est une surface au-delà de laquelle la mécanisation devient nécessaire et où l'accroissement de la main-d'œuvre est tel que l'importance des investissements et des coûts de fonctionnement font chuter la rentabilité des exploitations. Dans son ouvrage « *Le maraîchage sur petite surface, la french Méthode* »², Christian Carnavalet compare ces modèles traditionnels avec les pratiques de pionniers contemporains et montre que ces rendements peuvent aujourd'hui être atteints plus facilement si on utilise les outils modernes aux bons moments et aux bons endroits (les systèmes d'irrigation, les voiles d'hivernage ou la pelle mécanique pour la préparation initiale du sol).

L'enjeu n'est pas de calquer le modèle mais de le réactualiser en fonction de nos savoirs et techniques actuels. Avec uniquement 1,5 Unité de Travail Humain, sur 1000 m², il montre à travers certains exemples qu'il est possible de dégager entre 20 000 € et 50 000 € de chiffre d'affaire. C'est-à-dire autant qu'un maraîcher mécanisé sur 1 hectare, avec un investissement 50 fois moindre. Cette viabilité est renforcée si plusieurs exploitants en French Méthode s'associent en coopérative, par exemple 9 ou 10 exploitants sur 1 hectare, mutualisant certains outils, la vente, les achats, la logistique, etc.

Christian Carnavalet fait par exemple référence aux chiffres de Pierre Kropotkine³ qui, lors d'un séjour en France visita les marais parisiens, dont celui d'Isidore Ponce⁴ et en a fait une description précise : Une production annuelle sur 1,1 hectare, par 8 personnes de 172 tonnes de légumes (dont la valeur équivaldrait aujourd'hui 472 700 € au détail). Ce qui est loin des exploitations maraîchères mécanisées mais

proches de la rentabilité des micro-fermes bio intensives contemporaines (Neversink Farm à Claryville aux États-Unis, Ferme du Bec Hellouin en France, Green City Acres en Colombie Britannique, ou le Jardin de la Grelinette de Martin Fortier au Québec...).

La capacité nourricière par unité de surface est ainsi bien au-delà des chiffres proposés par l'application Parcel⁵ développée par Terre de liens sur les chiffres de l'INRAE. En Île-de-France, pour nourrir 12 millions d'habitants... quelques 3,6 millions d'hectares seraient nécessaires en méthode conventionnelle soit pas moins de six fois la surface agricole utile francilienne actuelle (569 000 ha en 2018, source Agreste), avec une forte réduction des produits animaux (-50 %).

Ces techniques sont défendues aujourd'hui par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation), comme moyens d'accompagner certains pays en développement vers une certaine autonomie alimentaire, par un programme de formations encadré par John Jeavons (un des principaux défenseurs de ces méthodes traditionnelles), sous l'appellation Grow Bio Intensive Farming (BIF).

Très peu d'exemples en France existent, la ferme du Bec Hellouin déjà évoquée fait figure de pionnière. Plusieurs micro-fermes ont été étudiées, sous l'angle de la viabilité par Kevin Morel⁶, mais elles sont sur des surfaces généralement plus grandes ou ne tirent pas l'ensemble de leurs revenus de leur production. L'enjeu est dorénavant de démontrer plus largement la viabilité de ces exploitations sur 1000 m² et d'ouvrir des champs d'expérimentation avec l'installation de jardiniers maraîchers, accompagnés et formés à ces techniques. Le principal frein est actuellement le manque de formations susceptibles de diffuser ces techniques et surtout les à priori contre tout système souhaitant démontrer sa viabilité sur moins de plusieurs hectares.

Une réactualisation d'anciennes pratiques par l'agriculture urbaine

En 2019, l'exposition Capital Agricole, au Pavillon de l'Arse-
nal a remis en lumière à la fois cet héritage et les agriculteurs urbains qui reprennent le flambeau de cette dynamique d'innovation.

Depuis les 175 années qui nous séparent du manuel, les techniques de culture se sont fortement diversifiées (plus ou moins high-tech, avec l'hydroponie, l'aéroponie, ou les cultures de champignons dans des parkings, des potagers verticaux sur les toits, des cultures de micro-pousses etc.), de nouvelles manières de transformer en ville sont apparues (cuisines partagées, ou autres foodlab), de distribuer (halles alimentaires de quartier, paniers, marchés de producteur...), de recycler les déchets de la ville (récupération des drêches, des substrats de cultures de champignon, marc de café et bientôt à nouveau l'urine humaine, etc.), ou tout simplement la remise à jour des cultures forcées sous châssis ou sous cloche (par exemple en récupérant les fûts de bière usagés, de type keykeg).

Tout comme les anciens maraîchers (souvent dénommés « les spécialistes »), les agriculteurs urbains se sont spé-

cialisés, sur les produits les plus fragiles, supportant mal les longs trajets (légumes feuille, herbes, fruits, melons, champignons, fleurs coupées...) et possédant une forte valeur ajoutée.



Toit du Bout du Monde. Centre Jean Dame, Paris 2e, géré par Toits Vivants. © Sébastien Goelzer



Toit du Bout du Monde. Utilisation de couches chaudes, paillage et amendements à base de compost, drêches, cosses de cacao, champost, cultures sous cloches (keykeg usagés)... © Sébastien Goelzer

Les agriculteurs urbains sont tout aussi soumis au développement de l'urbanisation que leurs prédécesseurs, mais ils cherchent à revenir au cœur de la ville pour investir ses interstices, ses friches temporaires ou ses parkings et ses toits, rares espaces urbains qui leur sont concédés. Leur rôle, faute de surface adaptée pour réellement nourrir les Parisiens, s'est diversifié pour répondre à des enjeux sociaux et pédagogiques, ce qui n'en fait pas moins des acteurs incontournables de l'espace urbain.

Le développement de l'agriculture urbaine part du constat que la production agricole s'est progressivement éloignée des centres urbains, de nombreux anneaux identifiés par Von Thunen⁷ se sont désintégréés.

Ce n'est pas l'accroissement des bouches urbaines à nourrir qui a rompu la capacité des villes à avoir une large part d'autosuffisance, mais un changement de modèle économique, où la production agricole est devenue largement dépendante du pétrole, de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution. Les espaces agricoles se sont déconnectés tant physiquement que mentalement du cœur des villes et une disparition des savoir-faire a fini par achever l'interaction ville – campagne. La redécouverte des techniques de culture sur petite surface lance alors des pistes pour retisser les liens et réanimer certains espaces.

Vers une réconciliation entre ville et campagne

On observe aujourd'hui un engouement pour le développement des « ceintures » maraîchères, en lien avec le

monde rural, à l'interface d'un double mouvement : ruralisation des villes et urbanisation des campagnes. Un mouvement qui répond à un engouement pour le local et une dynamique de mise en proximité, mais qui oublie souvent que les cultures qui prennent le plus de place sont celles qui constituent la majeure partie du régime alimentaire de la population : les cultures de plein champ, principalement les céréales (en fonction des cultures alimentaires et des climats, il peut s'agir du blé, de l'orge, du riz, maïs...). Des cultures soumises aux marchés internationaux, éloignées des villes malgré leur proximité spatiale.

Une nouvelle solidarité entre la ville et son hinterland est à (re) construire, en revenant vers les formes vertueuses qui ont façonné nos territoires, avec l'intégration de nouveaux modes de cultures, plus diversifiés et résilients. Nos territoires ruraux et périurbains peuvent se tourner vers l'agroforesterie, donner une plus grande place à la polyculture – élevage, permettant des transferts de fertilité entretenus par l'élevage de plein air, en associant les légumineuses parmi les cycles de culture pour diminuer les besoins en apport d'engrais azotés.



Ferme du Bonheur, Nanterre. 2012 © Sébastien Goelzer

Avec une diversité retrouvée et des cultures à plus petite échelle, on peut restaurer une image ternie par le modèle conventionnel incarné par les grandes cultures céréalières. Pour les urbains, l'image de l'espace agricole périurbain est fortement dévalorisée, il devient une sorte de non-lieu, bien loin de l'image d'une campagne idéalisée, verdoyante et pittoresque. Les haies et les bosquets ont disparu, les chemins ruraux ont été fermés ou éliminés. Bref, le paysage est devenu monotone et contrarie les rêves de campagne des néo banlieusards.

Toutes les agricultures ne sont pas aussi propices à cette relation de proximité. Certains agriculteurs, tels que les maraîchers sur petite surface, sont plus adaptés au contexte urbain ou périurbain, ils ont besoin de l'accès au marché urbain et certains urbains cherchent l'accès à une alimentation fraîche à faible coût, tout comme la proximité d'un paysage authentique. C'est tout l'enjeu des ceintures vivrières, dont l'objet est de nourrir et pas seulement de développer un cadre pittoresque digne d'une peinture style Renaissance.



Gonesse, grandes cultures de blé. Photo prise à l'occasion d'une marche exploratoire en 2016 organisée à l'occasion des ateliers d'été de l'agriculture urbaine et la biodiversité. © Sébastien Goelzer

La question de la pollution des sols se posera. Le succès des micro-fermes en maraîchage bio intensif repose de toute façon essentiellement sur un « sol construit », c'est-à-dire, préparé, enrichi avec une matière organique rapportée (fumier, compost, déchets verts), déconnectée du sol existant. D'ailleurs les maraîchers parisiens, au fur et à mesure que l'urbanisation les repoussait plus loin, avaient pour habitude de déménager avec leur terre, qu'ils avaient mis des années à constituer.

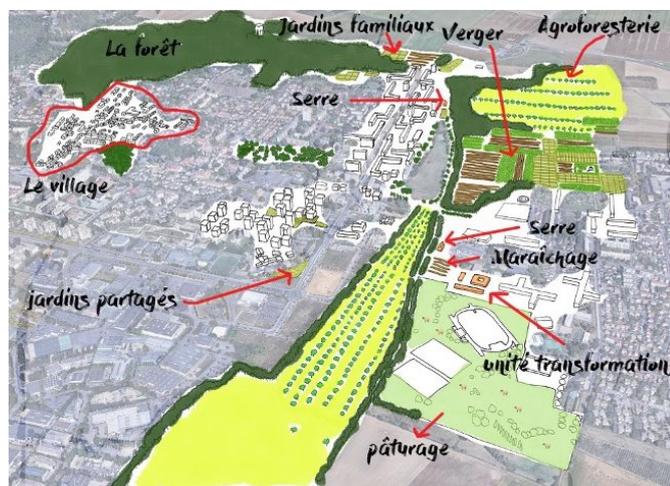
De plus en plus de collectivités cherchent à favoriser le développement de coopératives, en préservant la vocation agricole des terres. Certaines, conscientes de ce potentiel, ont lancé des appels à projets, pour exploiter des parcelles de moins de 5000 m², mais sous-estiment l'accompagnement nécessaire (sur les débouchés par exemple), ou l'inscription dans un environnement coopératif (en réseau avec d'autres agriculteurs par exemple, ou en synergie avec d'autres éléments de contexte). Une dynamique qui peut permettre de créer de l'auto-emploi et donner accès à la terre à des personnes en situation précaire, pour qu'elles tirent un complément de revenu.

D'autres villes reprennent en main leur production agricole en créant une Régie agricole, telle que Mouans le Sartoux qui permet l'approvisionnement des cantines de trois écoles, passées en 100 % bio, sans surcoût pour les bénéficiaires. L'idée de créer une régie est née de la difficulté pour la commune d'assurer son approvisionnement auprès des agriculteurs locaux. 4 hectares, puis 6 ont alors été acquis et convertis à l'agriculture biologique pour fournir la cantine en fruits et légumes. La commune a réussi à baisser le prix des repas, malgré un coût de revient des légumes supérieur, comparé au prix du marché, grâce à une politique de réduction du gaspillage alimentaire, qui concernait près de 30 % des repas.

Vers la création de parcs agriurbains

Ces dynamiques donnent l'occasion aux agriculteurs de changer de stratégies : adopter les filières courtes, se tourner vers la cueillette à la ferme, modifier leurs modes de distribution, développer de nouvelles activités à plus forte valeur ajoutée, plus adaptées à cette proximité et avec de nouveaux rapports avec la collectivité. Les agriculteurs peuvent devenir

des partenaires et non simplement des exploitants, ou des prestataires de services, gestionnaires du paysage. Ce qui suppose un changement profond de métier, en ajoutant d'autres cordes à son arc et en prenant conscience des attentes qui reposent sur eux et du rôle essentiel qu'ils peuvent incarner sur leur territoire. L'agriculture urbaine et périurbaine à vocation productive peut ainsi s'insérer pleinement dans le tissu urbain et être considérée non pas comme un espace en blanc sur les documents de planification, ou une réserve foncière, mais comme des espaces structurants. L'enjeu est de leur donner de la couleur et les considérer comme des pleins, en complémentarité avec d'autres formes telles que les jardins familiaux, les jardins partagés, ou les espaces de grande culture, - participant à la réorganisation des villes. Ces espaces peuvent prendre la forme de grands parcs semi-publics, au sein desquels ont pris place des espaces productifs, éducatifs ou à vocation commerciale, à une échelle de proximité. Ils combinent agrément et production et intègrent des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et culturels...



Projet de parc Agriurbain, Villiers-Le-Bel © Vergers urbains

Selon John Dixon Hunt (*L'art du jardin & son histoire*) « dans toutes les sociétés, de nombreux éléments formels de l'art des jardins ont été élaborés à partir du paysage agricole [...] et que la troisième nature n'a fait que reprendre et raffiner des modèles agraires déjà existants ». On peut imaginer qu'au sein de cette troisième nature se développe l'art d'un jardin cultivé concrètement, pas seulement dans sa symbolique et que ces trois entités s'hybrident, au moins sur leurs marges.



L'AUTEUR

Sébastien Goelzer

Sébastien Goelzer est urbaniste indépendant, spécialisé en permaculture urbaine, co-fondateur de l'association *Vergers Urbains* et du Collectif Babylone. Il est impliqué dans de nombreux projets d'agriculture urbaine et d'urbanisme collaboratif.

BIBLIOGRAPHIE

1. Manuel pratique de la culture maraîchère de Paris / par J. G. Moreau et J. J. Daverne, ... 1845
2. Le Maraîchage sur petite surface – La french method, Christian Carnavalet, Oct 2020. éd de Terran
3. géographe, anthropologue, activiste russe, théoricien du communisme libertaire, auteur de l'Entraide, ou La Conquête du Pain.
4. Maraîcher, auteur de la Culture maraîchère pratique des environs de Paris. (1869, la Maison Rustique)
5. <https://parcel-app.org>
6. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01930607v5>
7. Economiste Allemand ayant décrit la manière dont sont organisés les espaces agricoles en fonction de leur éloignement par rapport au centre urbain

Le Maraîchage sur petite surface – La French Method. Christian Carnavalet, Oct 2020. éd de Terran
Manuel pratique de la culture maraîchère de Paris / par J. G. Moreau et J. J. Daverne, ... 1845

La vie rurale de la banlieue parisienne : étude de géographie humaine. Michel Phipponneau. 1956. Accessible sur gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Des légumes en hiver : Produire en abondance, même sous la neige. Eliot Coleman, Nov. 2013. Acte Sud.

Le jardinier-maraîcher – Manuel d'agriculture biologique sur petite surface. Jean-Martin Fortier. éd. Ecocité, Janv. 2016.

Capital Agricole, Augustin Rosensteihl Pavillon de l'Arsenal, Fév. 2019

Ville affamée Comment l'alimentation façonne nos vies. Carolyn Steel Rue De L'échiquier – juin 2016

Sitopia, Carolyn Steel, Rue de l'échiquier. Sept. 2021

Jardinages en région parisienne. Jean-René Trochet, Jacques Péru et Jean-Michel Roy, Paris, 2003

Laure de Biasi, Jean-Michel Roy, La grande histoire des légumes et de leurs terroirs en Île-de-France. Note Rapide, IAU n° 868. Oct. 2020. [Institutparisregion.fr](http://institutparisregion.fr)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Sébastien Goelzer, *Vers des villes nourricières*, Openfield numéro 18, Février 2022

<https://www.revue-openfield.net/2022/02/01/villes-nourricieres/>

Maraîchage urbain en milieu rural

J'habite en Creuse, ma commune compte 3328 habitants et le premier maraîcher est à 15 km. On y dénombre pas moins de 3 supermarchés qui artificialisent les sols sur des surfaces équivalant chacune à la taille d'une petite ferme maraîchère. Mes enfants mangent à la cantine municipale où les plats sont préparés dans une cuisine centrale qui confectionne au moins 900 repas par jour... Je suis au beau milieu de ma première année d'installation agricole.

Par **Adrien Demay** 1 FÉVRIER 2022

La ville fertile

La ville est le berceau de l'agriculture¹ : historiquement, beaucoup de villes se sont développées là où l'agriculture était possible afin de pouvoir se nourrir facilement. Les terres naturellement fertiles, comme les plaines alluvionnaires par exemple, étaient donc des lieux d'implantation privilégiés. Dans et autour des villes, les habitants ont créé et entretenu des potagers vivriers. Ces jardins ont été amendés (notamment de fumier) durant des dizaines d'années, voire des centaines pour les plus anciens d'entre eux. Creusez un trou dans un vieux jardin de centre-ville : la terre est noire et vous y trouverez des tessons de verre, des fragments de céramique, bref les vestiges des rebus de la ville à des époques où les déchets organiques étaient épandus avec le reste dans le jardin.

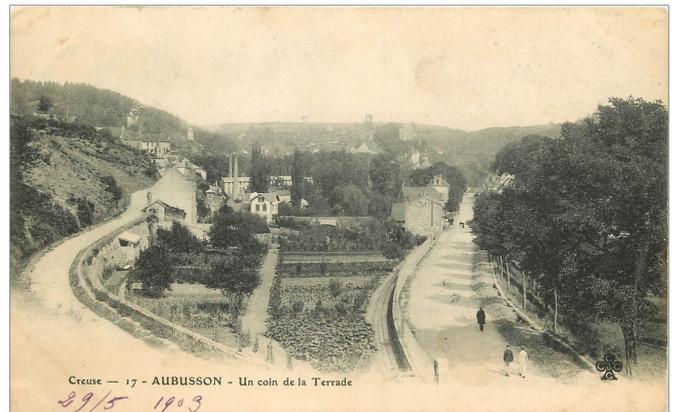
Le maraîcher : un paysan métropolitain

« Maraîcher » était un métier que l'on ne trouvait que dans les grandes agglomérations. La base de son économie consistait au XIXe en un mouvement d'aller-retour : amener les légumes à la halle et repartir avec du crottin de cheval pour fertiliser les cultures². Le maraîchage est né à Paris dans les « marais » et faubourgs où avaient été relégués les paysans, poussés par l'urbanisation et le prix croissant des terrains proches du centre. Ainsi, la ceinture maraîchère devient le modèle d'organisation de l'espace agricole des grandes villes et cette configuration centrifuge va progressivement s'amincir jusqu'à disparaître, souvent au profit de l'habitat pavillonnaire.

Les légumes à la campagne

Sorti de ces grandes villes, point de maraîchage, sinon tardivement dans les régions qui se sont spécialisées du fait du sol, de la topologie et du climat. Dans les villages, les bourgs, les petites villes, c'est le potager vivrier qui domine, celui des ouvriers (possédé ou loué), comme celui des notables. L'essentiel du panier de légumes est autoproduit, échangé ou acheté au voisin et probablement complété lors du marché par les paysans alentour dont les fermes ne se sont pas encore spécialisées.

Aujourd'hui, c'est le supermarché qui fournit l'essentiel de la ration végétarienne. Le marché garde souvent une place importante, on y trouve côte à côte le primeur-revendeur et le « p'tit maraîcher bio » qui fait entre 10 et 30 km pour venir vendre sa production.



Carte postale (probablement 1909) photographie vue sur Aubusson depuis la route de Limoges

Et aujourd'hui ?

Si historiquement le maraîchage, est intimement lié aux grandes villes, son renouveau est également profondément ancré dans les grandes métropoles où le « maraîchage urbain », les « microfermes urbaines » ont le vent en poupe. Effet de mode, effet d'annonce, engouement médiatique pour le « maraîchage diversifié sur petite surface », mais aussi nouveaux modèles agronomiques et commerciaux et réponse à des besoins avérés des consommateurs majoritairement citadins.

Mais qu'en est-il dans les territoires ruraux et dans les petites villes (1000 à 5000 habitants) qui maillent ces espaces à la démographie peu dense

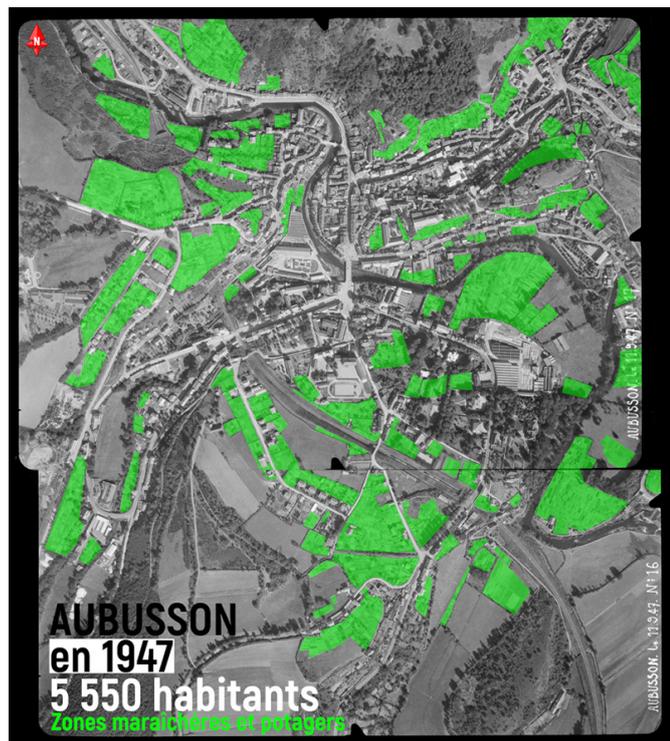
Les ruraux sont-ils condamnés à passer par la case supermarché ? Les paysans-maraîchers sont-ils condamnés à s'installer loin des bourgs qui drainent les consommateurs, sur les prairies les plus pauvres que les éleveurs sont éventuellement prêts à céder ou louer ?

Les bourgs et petites villes ont eux aussi une tradition et des espaces dédiés à la production de légumes même si leur voca-

tion a été essentiellement vivrière. Ils ont été mis à mal, mais ils subsistent des artefacts qui constituent des points d'appui pour installer des fermes maraîchères proches des consommateurs, en adéquation avec leurs besoins.

Le passé nourricier d'Aubusson vu du ciel

À Aubusson, les nombreuses zones potagères ont constitué, vues du ciel, un motif particulièrement identifiable. Sur la photo aérienne de 1947, on remarque la place importante que prenaient les potagers, ils s'étendaient jusqu'au cœur de la ville. La rivière agglomérait sur ces rives une grande partie des jardins, tandis que les coteaux ensoleillés étaient habillés de terrasses cultivées. Le contexte spécifique d'après-guerre avait ainsi probablement augmenté leur densité et leur vitalité.



Recomposition de photos aériennes d'Aubusson en 1947 – en vert les surfaces cultivées en potager

La fin des meilleures terres ?

La pression de l'urbanisation a souvent fait disparaître ces zones agricoles urbaines, qui, au mieux, ont survécu repoussées en périphérie. Dans les villes plus petites, une partie de ces jardins a subsisté et résisté à l'artificialisation des sols, mais ceux-ci ne représentent souvent plus que de petites surfaces souvent très morcelées. Elles sont aujourd'hui utilisées en jardin d'agrément, un reliquat de potager pouvant se maintenir, et parfois elles se sont enrichies, parce que difficilement accessibles ou trop éloignées de l'habitation.



Photographie colorisée sortie d'Aubusson (date inconnue) – sur la partie en potager se dressent aujourd'hui trois tours d'habitation, sur les prés à droite, le parking d'une grande surface.

À Aubusson, l'industrialisation progressive, les besoins résidentiels qui en ont découlé, puis le déclin industriel et la déprise démographique ont profondément modifié cet héritage : en lieu et place des surfaces potagères les plus importantes, on retrouve aujourd'hui des zones résidentielles (pavillons et logements collectifs), des supermarchés, des équipements culturels et sportifs, des parkings.

Les anciennes zones potagères les plus vastes, donc correspondant à des parcelles cultivables professionnellement parlant, sont aujourd'hui anéanties.



Comparaison d'occupation des sols rive gauche à Aubusson (actuelle Avenue des Lissiers)

L'atout des anciennes zones potagères vivrières

La qualité des sols des dernières poches de jardins est donc exceptionnelle de par sa nature et de par sa rareté. L'enjeu est donc de s'appuyer sur ce capital agronomique constitué par des générations de jardiniers appliqués. C'est un patrimoine à protéger et à faire fructifier. Je me souviens de l'intervention de l'ethnobotaniste Nathalie Batisse dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'une ancienne école privée dans le PNR du Livradois-Forez : elle nous avait expliqué, malicieusement, que le véritable trésor de l'école Saint Joseph n'était pas sa chapelle, mais son jardin et que l'on ne trouvait pas meilleure terre à 10 km à la ronde. Nous étions en plein centre bourg, à deux pas de la place du marché.

Au-delà de la question des sols, on peut aussi trouver, dans ses jardins un patrimoine plus ou moins visible, parfois à l'état de trace : de vénérables fruitiers survivants, des plantes vivaces légumières qui n'ont pas dit leur dernier mot, de « murs à fruits », de bassins, clapiers, cabanons, etc. Ce sont là des indicateurs, des amorces ou des éléments directement réutilisables.

Une installation maraîchère s'appuyant sur d'anciens jardins vivriers

Mon projet agricole se situe donc à la fois dans le sillage historique de ces centaines de potagers vivriers urbains et dans une dynamique actuelle (notamment dans le département de la Creuse) d'installations agricoles en maraîchage. Il se dessine pour le moment sur deux sites car j'ai la chance d'habiter une petite maison de centre-ville disposant d'un jardin de près de 1500 m². Sa taille anecdotique et son emplacement incitent à le considérer comme un site secondaire, un petit jardin-verger laboratoire, avec une humble vocation expérimentale : il permet de tester de nouveaux itinéraires techniques, outils, variétés, aménagements, etc. La courette donnant sur la rue sert de point de livraison des légumes en centre-ville pour les particuliers qui commandent leur panier à l'avance. Deux jardins, c'est aussi deux contextes de culture différents : l'un ramassé et arboré, au fond de la vallée et sur un coteau nord bénéficie d'une fraîcheur rare en été, l'autre beaucoup plus vaste, est organisé pour la production et ouvert au soleil.

Ce dernier, le jardin principal des Buiges, est destiné à la production de légumes diversifiés (et à la marge d'un peu de fruits, d'aromates et d'œufs). Il se situe quant à lui à moins de 2 km du centre-ville, sur un des petits plateaux qui dominent la ville (le plateau des Buiges³), dans un « quartier » qui était autrefois une mosaïque de jardins.



Photo aérienne centrée sur le jardin, 1947

Cela fait à peine 10 mois que j'installe progressivement mon activité sur ces 0,6 ha. Malgré son écart relatif du centre-ville, ce n'est pas un terrain agricole : Sur le PLU, il est en zone constructible. C'est d'ailleurs ce qui m'a permis de l'acquérir, certes à un prix bien supérieur au cours de la terre agricole : Si l'accès au foncier agricole est déjà difficile, il l'est davantage encore lorsque l'on n'est pas issu d'un milieu agricole et que l'on cherche une petite surface au plus près de la ville.

Visiblement, à compter des années 50, la surface potagère de ce terrain a progressivement diminué jusqu'à ne plus exister du tout. Depuis une dizaine d'années, le terrain est ainsi devenu peu à peu une jachère, une sorte de prairie en voie d'enfrichement, ce qui m'a permis au passage de le convertir en

bio dès la première année (grâce à la dérogation « réduction de période de conversion »).



Parcelle de courges dans le jardin des Buiges, été 2021 ©Adrien Demay

En ce qui concerne l'aménagement, j'opte pour un modèle éprouvé dans les fermes peu ou pas mécanisées : des planches de cultures « standardisées » de 30 m de long par 80 cm de large, espacées par d'étroits passe-pieds de 40 cm. La présence de vieux arbres fruitiers a déterminé la structuration des parcelles de planches maraîchères. Pour ne pas en abattre, du moins très peu, il a fallu dessiner des lignes imaginaires passant par ces sujets pour ménager de futures haies fruitières séparant les différentes parcelles. On arrive ainsi à une soixantaine de planches à terme, soit un peu plus de 2000 m² de SAU⁴ (environ 1500 m² hors passe-pied), dont 234 m² de tunnel froid, c'est assez peu en comparaison de la moyenne des petites fermes maraîchères locales (entre 2500 et 4000 m²).



Planches de cultures de radis d'hiver (emplacement de la future serre tunnel) au jardin des Buiges – été 2021 ©Adrien Demay

Les espaces interstitiels du terrain contribuent au maintien de la biodiversité agricole (mare existante à retravailler, installation de deux ruches, haies, bandes enherbées non fauchées), et/ou auront une fonction productive pouvant facilement s'affranchir de dimensions et géométries standards relatives au matériel agricole courant (espaces dédiés aux

plantes aromatiques, zones verger de plein vent, parcours mobile de poules pondeuses, etc.).

La serre tunnel (contenant également la pépinière à plants) devrait trouver sa place derrière la maisonnette, à la fois pour des raisons techniques et pratiques et pour des raisons esthétiques puisque sa largeur est exactement alignée sur la façade arrière de la maisonnette : depuis la route, elle sera cachée par la construction et dans une certaine mesure par la haie et les fruitiers sur les côtés.

Certains éléments patrimoniaux propres aux anciens jardins vivriers ont facilité le démarrage, d'autres auront une utilité dans la durée :

– Le sol, héritage des jardiniers précédents est relativement fertile, il présente un taux de matière organique visiblement plus élevé que les pâtures voisines. Son analyse révèle par exemple un taux de matière organique de 4,1 %, un pH de 6 un peu moins acide que ce qui se mesure habituellement dans la région. Il ne présente pas non plus de carence en minéraux.

– Malgré l'emprise de la prairie, les vestiges de pieds d'oseille, de topinambours à peau blanche, de menthe sont réapparus au printemps, au milieu des herbes folles et ont pu être remis en culture.

– Les fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêchers, groseilliers, châtaignier, noisetiers), souvent très vieux n'ont pas toujours été bien traités et n'ont pas été taillés depuis trop longtemps, mais ils ont le mérite d'exister et de produire, certes sans faste, mais c'est une chance lorsque l'on débute : la plupart des maraîchers qui démarrent sur une prairie vierge, même s'ils commencent par planter dès le début ne pourront récolter les premiers fruits que cinq à dix années plus tard.

– La principale bâtisse en brique rouge qui se tient là depuis près d'un siècle devrait devenir le lieu de stockage des légumes. Le rez-de-chaussée, légèrement enterré sera pour les légumes « humides » tandis que les oignons et courges occuperont l'étage. Plus ponctuellement, elle servira de local de vente, voire de lieu de transformation si besoin à l'avenir. Sa rénovation sera probablement aussi coûteuse qu'une construction neuve, mais elle existe déjà et d'une certaine façon, cela évite de participer à l'artificialisation des sols et de commettre des faux pas quant à l'intégration au paysage. Elle n'est pas dénuée de charme et les promeneurs aubussonnais la connaissent bien. Cette maisonnette est donc rapidement devenue l'emblème du jardin.

– Les diverses petites constructions de bois et de tôles ondulées (cabanon, pigeonnier) abritent actuellement les premiers outils et matériels.

– L'eau pour l'irrigation devrait en grande partie puisée dans le vieux puits en granit sur le point haut de terrain.

– Le gros bac en ciment au pied de la maison récupère l'eau de pluie de la toiture pour arroser les châssis tout proches.

– La haie diversifiée entourant le terrain, avec ces quatre

grands chênes diminue l'intensité du vent sur ce promontoire exposé et a fourni, l'hiver passé, de solides manches en frênes pour restaurer entre autres les nombreux outils retrouvés sur place. Le lierre fournit une nourriture précieuse en automne pour les butineurs.

Nourrir le sol pour nourrir les habitants

Ces jardins ont été cultivés et amendés pendant des lustres et il ne s'agit pas d'épuiser ce capital en quelques années ou décennies. Il convient donc de continuer à le préserver, si possible l'améliorer et entretenir le « volant d'autofertilité⁵ » c'est-à-dire sa capacité à recycler la biomasse qu'il produit au bénéfice des cultures suivantes. Or en maraîchage, la majeure partie de la biomasse cultivée est exportée pour être consommée, contrairement à la culture céréalière où les pailles, c'est-à-dire la partie ligneuse et non comestible, peuvent éventuellement rester sur place et réintégrer le cycle du carbone. Il faut donc compenser cette perte de matière qui ne retourne pas au sol. La logique voudrait que l'on commence par récupérer les résidus de la consommation de ces légumes, mais l'urine humaine comme les fèces ne sont pas encore autorisées... alors que les fumiers animaux le sont, même non bio, après un compostage de plusieurs mois. Cette compensation peut donc se faire en important de la matière organique, si possible relativement carbonée pour reconstituer le stock d'humus et mobiliser toute la chaîne de décomposeurs. C'est un atelier de menuiserie qui me fournit en copeaux de bois (essentiellement issus de feuillus), tandis qu'un ESAT vient déposer ses déchets de campagne de tontes. Je récupère également, occasionnellement, un peu de drêche d'une brasserie locale ou un peu de fumier.

On ne nourrit pas les plantes, mais le sol, du moins on met en place les conditions de développement d'un écosystème équilibré, riche et résilient dans lequel les plantes vont pouvoir puiser elles-mêmes les nutriments dont elles ont besoin. C'est la philosophie du « sol vivant ». Mais le simple apport de matière « morte » en surface ne suffit pas à mettre en action l'écosystème au complet. Les racines vivantes des plantes par exemple, produisent avec certains champignons des mycorhizes qui aèrent et structurent le sol, facilitent le passage des vers de terre, démultipliant ainsi l'action des bactéries et notamment celles qui sont capables de fixer l'azote atmosphérique. J'explore ainsi l'utilisation des couverts végétaux qui protègent les sols particulièrement en hiver et qui viennent créer de la biomasse en surface et dans le sol (puisque 30 % de la biomasse des plantes est souterraine).

Le Paysage est dans l'assiette⁶ !

L'un de mes objectifs est de rapprocher les consommateurs de la production en rapprochant la production des consommateurs. C'est pourquoi la toute première étape de mon projet agricole a été d'identifier des terrains suffisamment proches du centre bourg donc des consommateurs, car au-delà des aspects logistiques et commerciaux (circuits courts de proximité), il s'agit :

– d’améliorer l’environnement du mangeur en montrant l’impact de la production alimentaire sur l’environnement direct des habitants. « Le paysage est dans l’assiette »... et inversement : ce que nous mangeons produit du paysage. C’est une démarche nourricière et sensible, le PAYSan crée du PAYSage. Comment produire dans un espace qui crée du paysage de qualité et s’intègre au tissu urbain d’une petite ville rurale ?

– de rendre lisibles les conditions de production en rendant visibles les modes de production, les choix de conduite culturelle pour donner aux consommateurs des clés de compréhension et ainsi construire la confiance. Serait-ce plus efficient qu’une certification ou label ? Comment démontrer concrètement l’impact positif des pratiques agricoles sur l’environnement quotidien des consommateurs ?

Il y a une valeur ajoutée dans les produits qui améliorent le paysage dans lequel les habitants évoluent, qui protègent la biodiversité, bref qui contribuent à leur échelle à un cadre de vie sain, durable et agréable pour tous.



©Émilie Tricaud



L'AUTEUR

Adrien Demay

Adrien Demay est maraîcher dans le sud de la Creuse, co-fondateur de l'agence de design de services Détéa et professionnel associé au DSAA design écoresponsable du Pôle Supérieur de Design Nouvelle Aquitaine.

Site : [Cultures_Generales_Aubusson](https://cultures-generales-aubusson.com)

BIBLIOGRAPHIE

1. *La ville agricole*, Rémi Janin, éditions Openfield, 2017
2. *Manuel pratique de la culture maraîchère de Paris. 4e édition 1870*, G.J. Moreau, Jean-Jacques Daverne, Hachette Bnf.
4. *Rapport de présentation du plan local d'urbanisme d'Aubusson*, Lionel Chaigneau, Alain Freytet, Anne Duthilleul, Gérard Peiter, 2008 (carte des entités paysagères d'Aubusson, p.18)
3. SAU : Surface agricole utile
5. *Matthieu Archambeaud*, TCS n°39 – Septembre / octobre 2006
6. Citation de Yassir Yebba, cuisinier et anthropologue de l'alimentation, lors du projet « Haut Débit Alimentaire Local »

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Adrien Demay, *Maraîchage urbain en milieu rural*, Openfield numéro 18, Février 2022

<https://www.revue-openfield.net/2022/02/01/maraichage-urbain-en-milieu-rural/>

Réintroduire le paysage au cœur des politiques alimentaires

Dans le monde entier, les préoccupations et initiatives diverses en faveur d'une alimentation durable* ont été croissantes lors de la dernière décennie. À l'horizon 2050, la hausse démographique et l'évolution des régimes nutritionnels impliqueront selon les experts de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) une hausse d'environ 60 % des besoins alimentaires mondiaux, dans un contexte marqué par le changement climatique et la réduction impérieuse de l'empreinte écologique humaine.

Face à ces enjeux, il est urgent de former les citoyens en aiguillant notamment leur attention à l'écologie et aux paysages nourriciers.

Par Axelle Thierry 1 FÉVRIER 2022

En France, la transition vers une alimentation durable¹ s'est traduite par l'émergence de politiques alimentaires et agricoles qui se déploient à toutes les échelles territoriales avec notamment le Programme National pour l'Alimentation (2010), les Plans Régionaux de l'Agriculture Durable (2010), les États généraux de l'alimentation (2017), la loi EGalim (2018) et la création des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

Instauré par la Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LOAAF), le dispositif de PAT constitue localement un cadre stratégique et opérationnel pour la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation. Facilement appropriables, les PAT se sont déployés de façon accélérée ces deux dernières années suite à la crise sanitaire de la Covid-19, qui a révélé des vulnérabilités de la souveraineté alimentaire, et au plan France Relance. On dénombrait en septembre 2019 environ 150 PAT labellisés¹, on en compte près du double fin 2021.

L'alimentation est présentée dans ce dispositif comme « un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles² » du territoire. Cet énoncé fait écho aux positions de chercheurs comme Carolyn Steel³ ou Sébastien Marot⁴ qui, avec des regards différents, investissent l'alimentation et l'agriculture pour repenser notre rapport au monde et façonner notre milieu de vie. En effet, il y a là un levier pour remanier les relations spatiales des systèmes territoriaux complexes qui permettent chaque jour de se nourrir, mais aussi d'habiter, circuler, travailler...

Si ces PAT sont prometteurs sur le papier, que changeront-ils sur le terrain ? Contribueront-ils au renouvellement des relations spatiales entre les espaces nourriciers et les autres entités du territoire ?

Les paysagistes sont jusqu'alors rarement sollicités pour accompagner ces processus de relocalisation alimentaire. Constat étonnant puisque les PAT engendreront des adaptations et évolutions des paysages nourriciers ; constat préoccupant

car l'implication des paysagistes permettrait d'ancrer la réflexion dans le long terme, à la croisée d'enjeux territoriaux multiples.

Cet article interroge les apports du dispositif PAT, notamment le rôle potentiel des paysagistes dans les processus de médiation et de négociation entre acteurs (processus qui impliquent de fait des approches pédagogiques d'analyse et de sensibilisation à des dynamiques territoriales). Il questionne également les liens entre relocalisation alimentaire et reterritorialisation, qui pourraient être consolidés par une pensée du paysage plus explicite et intégrée. Cette contribution s'inscrit en marge d'un travail doctoral en cours sur le devenir des rapports ville-agriculture dans l'espace métropolitain francilien.



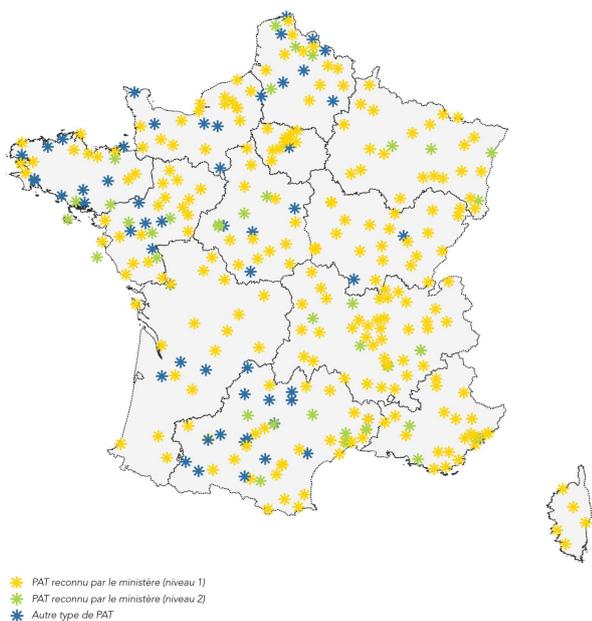
Parcelle de vigne replantée par la ville d'Argenteuil en 1996 en mémoire du passé agricole d'Argenteuil, Val d'Oise ©Axelle Thierry

L'alimentation dans la fabrique territoriale avec les PAT **Un outil facilitateur, protéiforme et prometteur**

Le dispositif des PAT répond à des demandes locales émanant moins d'acteurs agricoles que de la société civile ou de

collectivités et soucieuses de s'emparer des enjeux alimentaires. Il s'adresse tout autant aux acteurs des régions urbaines qu'à ceux des territoires ruraux de faible densité et sous influence urbaine, à travers des stratégies très diverses : la création de filières locales pour la restauration collective, le passage à l'agriculture biologique, la remise en culture de friches agricoles sont par exemple des actions fréquemment proposées.

Le Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (Rn-PAT) classe cette grande diversité de projets en trois catégories : « les projets agri-alimentaires ponctuels ; les projets agro-alimentaires structurants, les projets alimentaires transversaux ». Ainsi les territoires ont la liberté de s'emparer de cet outil de façon plus ou moins aboutie et ambitieuse.



Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en France / Source : carte réalisée par Axelle Thierry sur la base de données du RnPAT (décembre 2021)

Le succès des PAT se traduit par de forts contrastes régionaux en termes d'échelle, de répartition territoriale, de gouvernance et d'objectifs. Bien que les 293 PAT actuels soient présents sur 98 des 101 départements français⁶, il n'y a que 13 PAT en Île-de-France, région où vivent pourtant 18 % des Français. À l'inverse, la région Auvergne-Rhône-Alpes (8 millions d'habitants soit 12 % de la population nationale) en comprend déjà 44.

La diversité d'échelle et de stratégie s'illustre par exemple avec deux PAT aux antipodes. Le PAT du Grand Clermont et du Parc Livradois-Forez (511 000 habitants sur 268 communes) porte une vision systémique de l'alimentation qui vise notamment à améliorer son taux d'auto-provisionnement et les liens entre espaces agricoles et espaces urbanisés. En revanche le PAT de Paris (sans foncier agricole) se focalise sur la consolidation de filières locales (rayon de 250 km) pour l'approvisionnement de la restauration collective, des marchés et les commerces solidaires d'alimentation.

Les PAT comblent une lacune sévère : l'alimentation – besoin vital et quotidien – était jusqu'alors globalement absente des documents de planification urbaine et de connaissance ou de

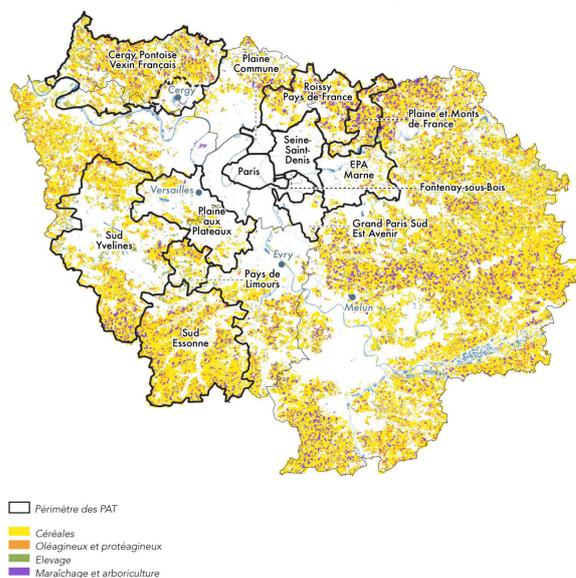
prospective territoriale. Les besoins alimentaires journaliers des 67 millions de Français résultaient ces dernières décennies d'une totale déconnexion entre les espaces agricoles productifs et les espaces de consommation alimentaire.

De cette façon, l'outil PAT, centré sur le local, augure de belles aventures de relocalisation alimentaire. Il insuffle des démarches plus transversales, à rebours du cloisonnement trop fréquent de documents tels que les SCOT, PLU, PLUi, carte communale... qui traitent de façon autonome des thèmes urbains (habitat, mobilités...), sans mettre en rapport les enjeux de l'alimentation ou l'agriculture, pourtant fondamentaux.

Les PAT en Île-de-France

Quelles dynamiques dans la plus vorace des régions françaises ?

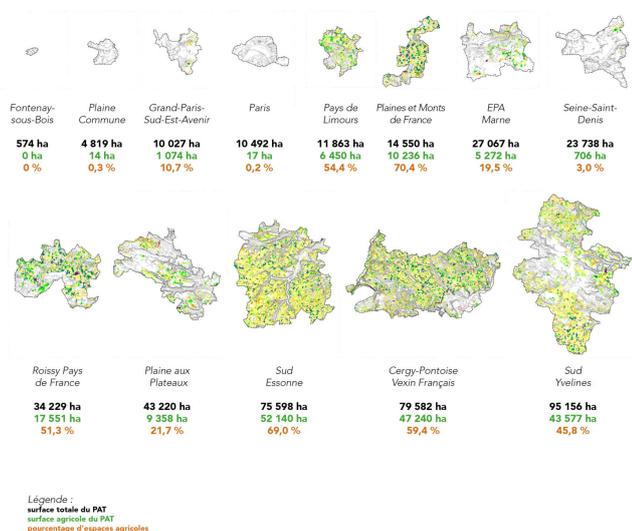
En Île-de-France, le panel de PAT est très éclectique : parmi les 13 PAT labellisés ou en cours de réflexion⁷, on dénombre deux villes (Paris et Fontenay-sous-Bois), un département (Seine-Saint-Denis), des intercommunalités d'échelles et de territoires très contrastés. Trois de ces PAT n'ont pas ou peu de foncier agricole (Paris, Fontenay-sous-Bois et Plaine Commune). À l'inverse les PAT « Cergy Pontoise-Vexin français », « Sud Essonne » et « Sud Yvelines » sont ruraux et moins peuplés. Dans ce contexte, quels rôles ces PAT peuvent-ils jouer ?



Les PAT Franciliens : une production agricole homogène dans des territoires très contrastés / Source : carte réalisée par Axelle Thierry sur la base du Registre Parcellaire Agricole (RPG 2019)

Rappelons tout d'abord qu'au cours de son histoire, l'Île-de-France n'a jamais été en totale autonomie alimentaire. Aujourd'hui, alors que la région compte 50 % de surface agricole, il faudrait en théorie environ six fois la surface régionale pour nourrir les 12 millions de Franciliens. Ce rapport d'échelle éclaire l'incapacité des PAT des grandes métropoles à être des outils d'autonomie alimentaire. Toutefois ils peuvent limiter la dépendance alimentaire, et engager des dynamiques précieuses, au-delà des aspects alimentaires, en abordant des enjeux imbriqués de biodiversité, d'écologie, de

durabilité, de qualité de vie, de lien social... En rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs, les PAT jouent un rôle essentiel pour accélérer la transition agricole et alimentaire, et pour porter un regard à long terme sur le devenir des territoires.



Agricultures et paysages des PAT franciliens / Source : carte réalisée par Axelle Thierry sur la base du Registre Parcellaire Agricole (RPG 2019), de données IGN et du MOS 2017 (IPR)

Articulant souvent démarche ascendante et descendante, les PAT engendrent des inventions riches en matière de gouvernance : élaborés de façon concertée, ils fédèrent de nombreux acteurs (collectivités, institutionnels, agriculteurs, société civile) soudés par un diagnostic commun des besoins alimentaires du bassin de vie, des filières et réseaux logistiques, et de la production agricole locale.

À titre d'exemple, le PAT « de la Plaine aux Plateaux » réunit trois Communautés d'Agglomération (Plateau de Saclay, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin en Yvelines), ainsi que trois associations qui animent les espaces agricoles (Terre & Cité, le Triangle Vert des villes maraîchères de l'Hurepoix et l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du plateau des Alluets). Il a été fondé dans un contexte déjà très dynamique et pionnier, ces trois associations promouvant depuis les années 2000 valorisation agricole et développement local durable.

L'exemple de l'Île-de-France illustre bien la flexibilité de cet outil, susceptible de décevoir faute d'ambition ou de foncier agricole, mais aussi de véritables projets de relocalisation alimentaire : c'est le cas du PAT de « Cergy-Pontoise – Vexin français » qui estime que ses surfaces agricoles permettraient théoriquement de couvrir 50 % des besoins alimentaires des habitants.



Lisière agricole à Mandres-les-Roses, Val-de-Marne (PAT Grand Paris Sud Est Avenir) ©Axelle Thierry

Relocalisation alimentaire et paysage Relocaliser sans spatialiser

S'il est trop tôt pour dresser un premier bilan des PAT – la plupart d'entre eux n'étant qu'au niveau 1 de leur labellisation – quelques fragilités émergent toutefois à travers les outils mobilisés, les acteurs impliqués et les processus de négociation engagés.

Les outils et méthodes du paysage

Un premier élément significatif concerne la mise en œuvre des PAT. Malgré la place accordée dans leur titre même au « projet » et au « territoire », les textes législatifs et techniques qui définissent les PAT ne visent pas explicitement une structuration spatiale du territoire. De même, ils ne mentionnent ni la nécessité de spatialiser diagnostic et enjeux, ni celle d'élaborer des documents (plans, cartes, schémas...) décrivant un processus de projet et de mise en espace d'actions de relocalisation alimentaire. Les PAT sont ainsi des projets de territoire qui n'engendrent pas nécessairement spatialisation ou planification. Il y a donc une sérieuse ambiguïté dans leur objet même.

Un deuxième aspect concerne le rôle accordé au paysage : les textes indiquent que les PAT répondent à trois mesures : économique, sociale et environnementale. La mesure environnementale intégrerait le « développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire⁸ ». Ainsi le paysage est évoqué furtivement (une fois seulement) au titre de la « protection des paysages⁹ », ce qui d'entrée de jeu place le paysage uniquement dans une perspective d'objet figé à préserver, dans une orientation représentationnelle du paysage¹⁰ et non pas dans une dynamique de projet.

Par ailleurs, inclure les paysages comme un sous-aspect de l'environnement renvoie à des questions plus générales : l'environnement n'est-il pas à l'inverse une dimension du paysage ? Le projet du paysage, souvent défini comme une clé d'entrée ouverte et fertile pour des dynamiques de transformation, pourrait-il constituer dans le cadre des PAT une méta-pratique capable d'articuler transversalement acteurs,

enjeux et échelles de territoire ? Cela renvoie aussi à la polysémie du paysage, qui reste une notion et une pratique au statut polymorphe, et à l'absence d'un code dédié au paysage (à l'instar des codes de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation, de l'environnement, forestier...) qui le fragilise d'autant plus.

Pourtant, des outils de gestion du territoire, existants et efficaces, pourraient être mobilisés au service des PAT tels que l'Atlas de paysage, un outil de connaissance des paysages (un par département) ou des outils plus orientés « projet » tels que le plan de paysage, le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et la charte de Parc naturel régional (PNR) qui constituent des documents clés pour formuler des objectifs de qualité paysagère. Il est étonnant que la démarche des PAT ne s'appuie pas explicitement sur ces outils pour élaborer des diagnostics et des visions territoriales systémiques et multi-scalaires ; même si cela pose d'emblée des problèmes de juxtaposition de périmètres territoriaux qui fluctuent sans cesse.

Notons toutefois que les PNR sont souvent très moteurs dans les PAT puisqu'ils intègrent fréquemment en arrière-plan l'alimentation et le paysage dans leur projet de territoire ; ainsi il semblerait que les PAT liés à des PNR intègrent plus naturellement les aspects paysagers.



Cultures maraîchères photographiées depuis le sentier d'interprétation agricole du Plateau Briard à Périgny, Val-de-Marne (PAT Grand Paris Sud Est Avenir) © Axelle Thierry

Les paysagistes, acteurs centraux des projets de territoire

Une autre ambiguïté relève du jeu d'acteurs, notamment de l'ingénierie déployée pour initier et mettre en action ces PAT. Les porteurs de projet (des intercommunalités dans 90 % des cas) ont recours généralement aux services de bureaux d'étude spécialisés. Ainsi les concepteurs – paysagistes, architectes et urbanistes – sont-ils absents des PAT, y compris dans les phases de diagnostic territorial. Quelques contre-exemples peuvent toutefois être mentionnés pour leur intérêt, mais ils concernent des situations inédites liées à l'enseignement supérieur et/ou à la recherche académique : citons les travaux de Lolita Voisin (paysagiste, maîtresse de conférence) auprès de ses étudiants de l'École de la nature et du paysage de Blois dans le cadre du PAT Pays des Châteaux ; ceux de David Robin (maître de conférence à l'ENSA Clermont-Ferrand) pour le PAT du Grand-Clermont-Parc Livradois-Forez ; ou encore les démarches paysagères participa-

tives de Grégory Epaud (paysagiste et doctorant) pour le PAT de l'Estuaire.

Pourtant l'apport des concepteurs pourrait être considérable : ils ont en effet mis au point des outils d'analyse de terrain qui ont fait leurs preuves mais aussi des méthodes de diagnostic partagé avec des acteurs qui permettent de porter un regard transversal sur le territoire, en mobilisant par exemple la marche, le dessin, le transect¹¹.

L'exemple des PAT souligne l'actualité des travaux de Régis Ambroise¹² – appelant ces dernières décennies à un renforcement de la prise en compte du paysage dans les politiques publiques. La « Loi paysages » de 1993 invitait pour sa part à mener des reconquêtes territoriales sous l'angle du paysage. Il devient donc décisif de faire évoluer le statut du paysage, pour qu'il constitue un pilier de la démarche des PAT.

Mieux prendre en compte le paysage suppose de se doter d'une ingénierie adaptée. L'implication des paysagistes dans cette démarche pourrait s'incarner en associant les CAUE, les PNR, les paysagistes-conseils ; en faisant intervenir des paysagistes-concepteurs directement ou au sein des services déconcentrés de l'État et des organismes de développement agricole et forestier...

Non contents de formuler un état des lieux des relations paysage, agriculture et alimentation, les paysagistes pourraient aussi introduire de nouveaux leviers d'action, en prenant appui par exemple sur les notions de services écosystémiques, de continuités écologiques et de paiement des services environnementaux à des fins paysagères (PSE).



Nouvelles installations d'agriculteurs au Montguichet à Chelles en Seine-et-Marne par l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France (PAT EPA Marne) ©Axelle Thierry

Le paysage entre le territoire et l'assiette

La concertation est une étape majeure dans la mise en œuvre des PAT. Les démarches pédagogiques qui les accompagnent s'appuient rarement sur le paysage de façon structurelle, ce qui pourtant permettrait de sensibiliser et de préparer le long terme.

Or la médiation paysagère est un outil efficace pour fédérer les acteurs autour d'un diagnostic partagé. A l'interface des problématiques territoriales, le paysagiste peut devenir le «

passer ¹³» d'une relation d'échange entre différents enjeux et leur environnement, en les traduisant dans l'espace (évolution des parcelles, types de production, pratiques culturelles... mais aussi usage des sols, prise en compte des aléas, adaptation de l'agriculture au changement climatique...). Et cela passe forcément par une éducation au paysage.

Le paysage devient ainsi une matrice pour se former et comprendre son territoire, constituant un référentiel commun et partagé par les acteurs des PAT. Le paysagiste est alors un révélateur de situations et phénomènes au moment du diagnostic. Il peut aussi être un facilitateur pour se diriger vers des actions et une gouvernance transversales et écosystémiques ; en portant par exemple une réflexion sur les ressources en présence et les conditions du terrain. Très concrètement, cela peut conduire à des approches low tech, précieuses et durables pour le futur (irrigation gravitaire, enrichissement de la biodiversité, continuité des trames vertes et bleues, protection des captages d'eau).

De façon plus fondamentale, cela peut également conduire vers des réflexions sur les biens communs du territoire, alimentaires ou non, mais aussi sur le paysage entendu comme forme de négociation (au sens de Bruno Latour), qui joue de compromis, mais aussi d'équilibres et de déséquilibres entre de nombreux acteurs.

Ainsi, la nécessaire diplomatie avec le vivant, évoquée par Baptiste Morizot, résulte des contradictions dans nos rapports à nos territoires marqués par l'anthropocène. Elle constitue à la fois une forme d'attention et un mode de résolution des conflits entre humains et vivants, fondés sur la possibilité de communiquer et de façonner un paysage commun. Inscire le paysage au cœur des débats liés aux PAT, ouvrirait ainsi des pistes de rapports nouveaux entre les territoires et nos assiettes, et aussi dans notre rapport au monde, dans un sens plus large.

D'une relocalisation alimentaire vers une re-territorialisation ?

Lors de la prochaine décennie la moitié des agriculteurs français partira à la retraite. Le mouvement « Terres de Liens » (qui intervient dans la mise en œuvre de certains PAT) formule clairement la situation dans sa campagne de levée de fonds de 2021 « 100 fermes disparaissent chaque semaine. Sans paysans, on fait comment ? ». Voici là un paramètre complexe et complémentaire à apprécier dans la relocalisation de nos agrosystèmes. Comment former les agriculteurs de demain, rendre attractif ce métier et le faire évoluer pour allier paysage, biodiversité et alimentation dans une action globale ?

Le remaniement de la démarche des PAT constitue une piste solide. En prenant comme point d'appui les ressources et spécificités du paysage et en suscitant des implications locales (citoyennes, politiques, institutionnelles), des projets portés collectivement peuvent émerger, chargés de sens et de durabilité. On peut espérer alors que ces territoires accompagnés finement feront émerger des vocations d'agriculteur, valorisées par notre société.

En développant davantage ce scénario, on peut imaginer que les processus de relocalisation alimentaire initiés par les PAT s'orienteraient vers des re-territorialisations plus globales, qui prendraient appui sur des circularités et feraient naître des communs, alimentaires et non alimentaires, précieux pour le futur.

Pour ce faire, au-delà du contexte des PAT, on peut plaider une fois de plus pour le renforcement de la prise en compte du paysage dans les politiques publiques et dans le cadre académique. Il est indispensable de renforcer les enseignements croisés entre agriculture et paysage, agronomie et paysage, géographie et paysage, urbanisme et paysage.

Thèse financée par un contrat doctoral (soutien de l'EUR « Humanités, Création, Patrimoine », Investissement d'Avenir ANR-17-EURE-0021) et par une bourse de la fondation Palladio (laureate en 2020, avec un renouvellement en 2021)

Directrice de thèse : Sylvie Salles ; co-encadrant professionnel : Rémi Janin



L'AUTEUR

Axelle Thierry

Axelle Thierry est architecte DE HMONP, paysagiste-conceptrice et doctorante en paysage au LAREP, le laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille. Après une dizaine d'années de pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère, elle mène depuis 2019 un « doctorat par le projet » dans le cadre duquel elle conduit une réflexion prospective sur le rôle de l'agriculture et de l'alimentation dans le développement de la métropole parisienne.

a.thierry@ecole-paysage.fr

BIBLIOGRAPHIE

* La FAO définit l'alimentaire durable comme « un système qui assure la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous de manière à ne pas compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures. » (<https://www.fao.org/food-systems/fr/>)

1. Un PAT labellisé est un PAT qui a obtenu une reconnaissance officielle par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

2. Site du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

3. Steel, C. (2016) *Ville affamée. Comment l'alimentation façonne nos vies*. Paris: Rue de l'échiquier.

4. Marot, S. (2019) *Taking the country's side. Agriculture and architecture*. Lisbonne: Polígrafa.fF

5. Présentation de Marc Nielsen (chef de projet pour le Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT) et directeur de l'association «Terres en villes») à Paris, le 11 septembre 2019 au Club Agglos AdCF

<https://www.adcf.org/files/Club-des-Agglos/2PATTEVMarcNIELSEN.pdf>

6. Données du Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (Rn PAT) datées du 27/07/2021

7. Données de la DRIAFF datées du 28/10/2021 : <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Les-projets-alimentaires>

8. Site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

9. Voir la définition de « protection des paysages » donnée dans la Convention Européenne du Paysage (2000) : comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine

10. Voir la classification de Jean-Marc Besse des discours sur le paysage en cinq orientations : Besse, J.-M. and Géographie-cités, U. (2010) 'Le paysage, espace sensible, espace public', *Meta: Research in Hermeneutics, phenomenology, and practical philosophy*, 2(2), p. 28.

11. Concernant le transect, voir les travaux du programme de recherche-action « Frugal – Formes urbaines et gouvernances alimentaire »

12. Régis Ambroise, ingénieur agronome et urbaniste, est un spécialiste des relations entre paysage, agriculture et développement durable

13. Voir : Keravel, S. (2015) *Passeurs de paysages: le projet de paysage comme art relationnel*. Genève: MétisPresses (VuesDensembleEssais).

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Axelle Thierry, *Réintroduire le paysage au cœur des politiques alimentaires*, Openfield numéro 18, Février 2022

<https://www.revue-openfield.net/2022/02/01/reintroduire-le-paysage-a-u-coeur-des-politiques-alimentaires/>

Paysages pastoraux

Le pastoralisme est un mode d'élevage extensif dans lequel des troupeaux de bovins ou d'ovins, de caprins, plus rarement d'équins, et souvent une combinaison de ces animaux, valorisent les couverts végétaux naturels souvent difficilement exploitables en pâture ces ressources herbagères à moindre coût. Il a été pratiqué d'abord par les peuples nomades mais sa présence historique a souvent été un mode d'adaptation des sociétés rurales à la pression démographique. Tout en restant souvent lié à un système d'élevage transhumant, on y recourt aujourd'hui pour valoriser les friches agricoles, urbaines et industrielles, ou encore gérer les zones naturelles protégées.

Par Laura Nowak et Marc Benoît 1 FÉVRIER 2022

Cet article, signé PAP 44, a été publié en Novembre 2020 par le collectif [Paysages de l'Après-Pétrole](#). Openfield a proposé au collectif et aux auteurs de le publier à nouveau dans le cadre de son numéro [Nourrir](#).

[Télécharger le Signé PAP 44](#)

Les populations pastorales sont estimées à 26 millions de personnes dans le monde. S'il ne fournit que 10 % de la consommation humaine de viande, le pastoralisme construit les paysages de plus du quart des terres émergées et répond à de nombreux enjeux actuels. Fondé sur une transhumance climatique — on prend de l'altitude pour fuir les grosses chaleurs, on redescend quand arrive le froid —, le pastoralisme constitue l'une des réponses de l'élevage au changement climatique. Il utilise les ressources présentes et s'y adapte en modifiant ses pratiques. Ce système extensif permet de nourrir le bétail en périodes de forte sécheresse. Le pastoralisme reste le modèle agricole le plus économe en énergie, se basant sur la non mécanisation des terres et mobilisant la seule énergie des animaux et des bergers qui les guident. Il répond également en partie aux problèmes posés par la recherche de foncier : si les difficultés des nouvelles installations en agriculture tiennent souvent au déficit de terres cultivables, l'élevage extensif concerne des terres non cultivables généralement abondantes.

L'estive, prendre de l'altitude

Le pastoralisme en estive est une pratique ancestrale, dont attestent par exemple les célèbres gravures du Tassili n'Ajjer. Il s'établit principalement dans les régions de montagne. A la saison où on récolte les foins dans la vallée, les animaux partent brouter les couverts végétaux d'altitude. Ils redescendent à la saison rude pour s'y alimenter l'hiver à partir des foins de l'année précédemment stockés. L'alpage (Alp = sommet) permet ainsi de délester les prés de vallée et de valoriser une ressource non mécanisable. Système lié au climat et à l'écosystème montagnard depuis des millénaires, le pastoralisme en estive repose sur les pratiques fines des bergers qui savent utiliser la capacité de locomotion des troupeaux pour

rechercher l'étagement de la pousse végétale.

Cette pratique cyclique a façonné et construit l'alpage, entité paysagère typique des montagnes européennes comme des autres massifs montagneux du monde. Une faune et une flore spécifiques se sont adaptées aux conditions climatiques, à l'altitude et surtout à la pression continue de l'animal d'élevage, à ses broutages comme à ses déjections. Un fragile équilibre s'est établi entre l'alpage, le berger et ses brebis, dans lequel chacun a besoin de l'autre pour persister. Le berger doit savoir respecter cette ressource végétale complexe s'il veut pouvoir continuer à en bénéficier. Celle-ci n'existe que par l'action continue du pâturage, qui neutralise la friche.

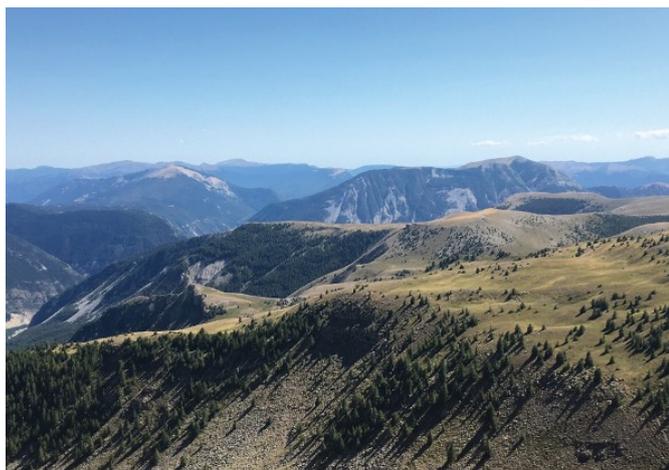
Analysons l'alpage de la Sellanche dans le Haut Verdon, à la rencontre entre les climats montagnard et méditerranéen. Nous y étudierons aux différentes échelles, illustrant le savoir-faire du berger, l'impact du pastoralisme sur le façonnement de ces paysages emblématiques des Alpes.



Savoir prendre du recul © Laura Nowak



Brebis prélevant la ressource fourragère © Marc Benoît



Des versants à l'adret © Laura Nowak

Diagnostic paysager de l'alpage de la Sellanche

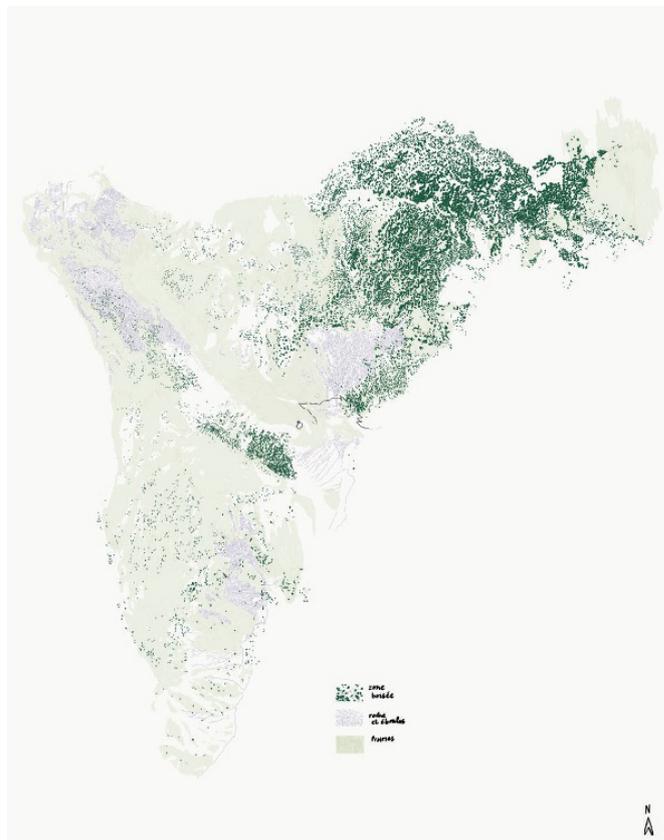
Cet alpage se situe dans le Haut Verdon, département des Alpes de Hautes Provence. Petite montagne d'environ 277 ha, la Sellanche comporte quatre quartiers¹, qui sont pasturés de la mi-juillet à début octobre². Le troupeau se compose de 1200 brebis et agneaux, d'une quinzaine de chèvres du Rove, de cinq chiens de protection et de deux ânes. Deux *pe gues*³ sont mélangés : celle de l'éleveur transhumant R. Piche et d'un éleveur, C. Fournier, dont le siège d'exploitation est situé sur la commune de Beauzezer.

Sur cette montagne pastorale, différentes échelles de paysage organisent le temps et le territoire du troupeau :

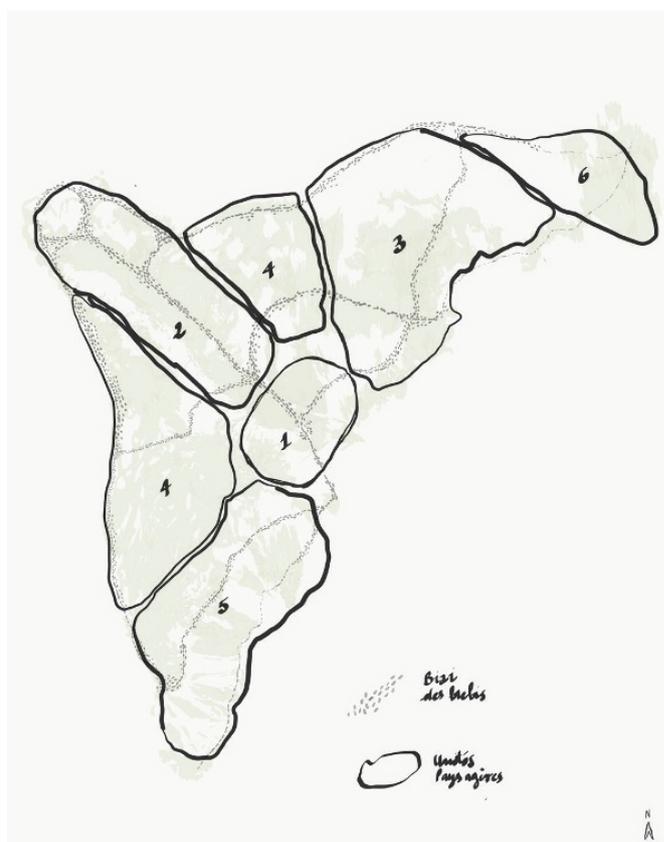
- L'espace de la cabane et du parc de nuit. Il est utilisé tous les soirs. Sa surface est d'environ un hectare.
- Les quatre quartiers sont fréquentés un mois chacun. Leur surface respective est d'environ 70 hectares.
- L'ensemble de la montagne est pâturé pendant la saison d'estive qui dure 86 jours. Sa surface est de 277 hectares.

Les unités paysagères

Nous distinguerons les zones de l'alpage similaires par leur couverture végétale, l'ensoleillement, la pente, et le comportement des brebis face à la ressource fourragère.



Carte de la Sellanche © Laura Nowak



Carte des unités paysagère © Laura Nowak

1. Le tour de la cabane

La cabane a été construite sur le flanc d'un pierrier et adossée à un versant de montagne pour la protéger du vent. Une source, au-dessus, est captée et y fait descendre l'eau. Le tour de la cabane est dédié au parc de nuit, désormais indis-

pensable du fait de la présence du loup en montagne. Le parc est déplacé à peu près chaque semaine pour éviter une trop grosse concentration de fumier et l'érosion de la couverture végétale par le piétinement. L'apport des déjections de brebis provoque une forte dégradation de la flore naturelle, et favorise l'implantation de l'ortie.

2. L'ascension vers le sommet

C'est la partie la plus facile pour y garder les bêtes. Avec sa forme en cuvette, la gorge de la Sellanche encercle les brebis qui s'y dispersent et montent vers les sommets où l'herbe est rase et fine, un repas que les brebis apprécient particulièrement. Le risque de surpâturage est donc présent puisque les brebis y passent pour monter sur les crêtes. Compris entre 1950 et 2300 m d'altitude, il s'agit d'une pelouse calcaire alpine, dominée par le sommet de la Grand Croix culminant à 2300 m en un dôme qui offre un panorama à 360°.

3. Une forêt reboisée

Le quartier le plus septentrional est recouvert en majorité de bois replantés à la fin du XIXe siècle par la RTM (Restauration des Terrains de Montagne). On y trouve du mélèze, du pin cembro et du pin sylvestre. Il offre une herbe plus grossière⁴, plus haute, déjà présente à l'étage sub-alpin. Beaucoup de framboisiers y poussent, ce qui indique un sol détruit. Cet espace est difficile d'accès à certaines endroits (pierriers, arbres morts,...). La forêt apporte une fraîcheur appréciée par les brebis lors des périodes chaudes. A l'automne, elles ont tendance à y passer sans valoriser suffisamment la ressource.

4. Des versants à l'adret

Sur ce versant abrupt entre 2000 et 2200 m, la végétation de type prairie alpine est similaire à celle de la gorge de Sellanche. Elle est composée de vulnéraire, campanule, astragale, thym serpolet, achillée millefeuille et alchémille. Elle offre aussi une herbe plus grossière (fétuque, nard) que les brebis apprécient moins. Elles ont donc tendance à moins s'y emplaner⁵ et à marcher vers des endroits plus agréables. Les versants à l'adret sont bien exposés. L'herbe y est mûre plus tôt mais sèche également plus vite. Petit à petit, les mélèzes y prennent une place importante. Si la dynamique arborée se poursuit, l'alpage de la Sellanche pourra devenir une montagne entièrement boisée.

5. Le défens des barres

On trouve une flore méditerranéenne en dessous des 2000 m, entre l'étage subalpin et montagnard : calament, sarriette, lavande. Exposée à l'adret, cette pente abrupte est moins longtemps recouverte de neige. On y trouve beaucoup de marnes et la présence de sources pour faire boire les brebis. Cette espace se referme de plus en plus du fait que le genévrier et le pin cembro s'y ressèment.

6. La gorge de Groume

Elle est couverte d'une pelouse calcicole de l'étage subalpin,

d'éboulis calcaires et d'une partie boisée en partie basse. Sa géomorphologie en forme de cuvette contraint les brebis à y rester pâturer une herbe diversifiée : plus rase sur le haut, au niveau du pic de Mal Ubac, et plus grossière dans le fond de la gorge.

La ressource prairiale est plus ou moins valorisée par les brebis selon les zones, ce qui modifiera à terme son évolution. Le travail du berger consiste à contraindre le parcours des brebis afin de pouvoir valoriser l'ensemble de l'herbe présente. Mais comme le troupeau préfère certaines zones, la montagne n'est donc pas « mangée » de manière uniforme. Suivant l'exposition, la pente, la ressource prairiale et la mène⁶ du berger, la pression exercée par les brebis pourra être plus ou moins importante. Avec le retour du loup comme prédateur depuis quelques années, la pression de pâturage s'est concentrée autour des cabanes. Le rapatriement des brebis le soir provoque de nombreux aller-retour dans cet espace. Contenu par des filets électrifiés qui encerclent les brebis, le parc de nuit enferme les bêtes au même endroit, ce qui provoque une sur-fumature et l'érosion de la couverture herbacée. On retrouve souvent à ces endroits une flore nitrophile : chénopode bon-Henri, orties, bourse à pasteur, et l'apparition de figures d'érosion avec la mise à nu du sol.



Le tour de la cabane © Marc Benoît



L'ascension vers le sommet © Marc Benoît



Des versants à l'adret © Laura Nowak



Le défend des barres © Marc Benoît



La gorge de Groume © Laura Nowak

Construire le paysage au jour le jour avec les brebis par un va-et-vient permanent entre les différentes échelles de la montagne

Le regard du berger embrasse le brin d'herbe que la brebis mange à l'instant présent, le quartier dont il doit valoriser au mieux la ressource tout le mois, et l'ensemble de l'alpage où il restera avec le troupeau jusqu'au début de l'automne. Un va-et-vient se met en place entre une focale S, avec l'observation fine de détails sur les sols, une focale M qui évalue les taux d'épis non consommés (les refus), une focale L qui observe le taux de couverture globale (la biomasse encore con-

sommable), et une vue XL qui porte sur les unités de paysage des versants afin de relire les effets des journées précédentes. Ces différentes lectures de paysage structurent la pensée du berger.

Temporalité S. Une attention à chaque heure de pâturage, car le sol est une composante rare de l'alpage

Les sols sont à l'origine de la qualité de la ressource fourragère proposée au troupeau. Contrairement à un pré de fond de vallée, l'estive présente des sols souvent caillouteux, rocheux et donc peu riches en matière organique. Il arrive qu'une herbe rare mais appétente vaille mieux, aux yeux du berger, qu'une herbe abondante mais peu appétente : les robines⁷ et éboulis semblent proposer une faible ressource, mais l'herbe rare y est particulièrement appréciée par les brebis. Temporalité M : déroulé d'une journée pastorale

1. Sortir les brebis du parc

2. Donner le biaï, la direction vers la partie du quartier où elles doivent aller pâturer.

La météo joue sur le comportement du troupeau : une chaleur accablante les arrête tandis que la grêle dense, la pluie et le vent ont tendance à les faire courir, modifiant ainsi l'itinéraire prévu.

3. La chôme.

Lors des périodes chaudes de juillet/août, les brebis chôment⁸. La chôme peut durer quelques heures ou bien presque toute la journée, selon la chaleur et l'appétit des brebis.

4. Rentrer les brebis dans le parc de nuit

Compter les *brebis repères*⁹ permet de s'assurer, le soir en rentrant à la cabane, qu'aucun lot ne s'est dispersé et que la quasi-totalité des brebis sont bien là. L'aspect des facettes paysagères de chaque quartier de pâturage est lu comme une discrète injonction à modifier les conduites du troupeau. Les indicateurs paysagers tel que la pente ou l'appétence du couvert végétal influencent fortement le parcours des brebis. Réciproquement, les brebis impactent la hauteur de couverture du sol, la densité d'épis non consommés, l'amendement des sols, les *drailles*¹⁰ créées par leur passage l'une derrière l'autre. Ces dynamiques laissent des traces dans le paysage de l'alpage.

Temporalité L. Gérer la ressource herbagère à l'échelle du quartier

La compétence du berger est de savoir mener au mieux la durabilité écologique d'un territoire donné, afin de pouvoir assurer l'alimentation des animaux. « Faire manger » les brebis est un exercice difficile. Fondé sur une attention constante, ce savoir empirique se transmet de berger en berger. Sur place, le berger en charge d'un troupeau affine ses clés de compréhension en veillant constamment sur la marche du troupeau et l'aspect résultant de la montagne.

Echelle XL. Savoir prend du recul, voir l'ensemble de l'alpage

En confiant son troupeau au berger, l'éleveur lui délègue également l'entretien du paysage pastoral de la montagne et de son couvert végétal. Une montagne « mal mangée » par le surpâturage, un quartier laissé à l'abandon verront leur ressource en partie détruite. En ramassant du bois mort, en coupant son bois de chauffe, en créant des abris en pierres, en aménageant les alentours de la cabane et du fait de l'action de plus de mille brebis qui broutent, le berger devient le jardinier de la montagne.



Brebis prélevant la ressource fourragère © Laura Nowak



Le parc de nuit © Marc Benoît



La chôme © Marc Benoît

Fonctionnement du pastoralisme sur le long terme

L'alpage est une construction humaine millénaire dont les changements s'apprécient sur plusieurs années. L'entretien de la montagne par les brebis est ainsi un travail durable mais de longue haleine.

La place centrale de l'observation du paysage et du troupeau, le regard organise le fonctionnement pastoral

L'observation du paysage est une représentation du système pastoral propre au berger. Celle-ci est faite des indicateurs paysagers qui permettent de piloter le système pastoral : la période de maturité et la densité de l'herbe, la présence de sources et de ruisseaux pour abreuver les brebis, l'étalement de la forêt sur les espaces ouverts, la présence de robines et d'éboulis, les barres rocheuses, ou tout autre élément qui compose l'alpage. L'œil du berger se focalise principalement sur la ressource : si l'herbe a été suffisamment prélevée par les brebis, le berger peut décider de changer de quartier. Il doit aussi savoir interpréter les éléments extérieurs — vautours, aigle, loup — qui peuvent être une menace pour le troupeau¹¹.

Le berger est attentif au comportement des brebis face à la ressource. L'état corporel de la brebis est également un bon indicateur, il permet de savoir si le troupeau a bien mangé : la panse du côté gauche doit former une bosse. Le berger remarque si une brebis est malade, si elle boite etc. Soigner les brebis quand elles se blessent, vérifier l'état des ressources fourragères sur pied, anticiper les effets de l'orage de la veille, autant de pratiques à maîtriser dans le métier de berger. Le diagnostic paysager nous paraît l'activité centrale du métier de berger, permettant de piloter un système technique dynamique et complexe.

Les compétences de la bergère traditionnelle et celles de la paysagiste que nous sommes se montrent parfois contradictoires, parfois complémentaires¹². Comme le berger, la paysagiste porte un regard sensible aux dynamiques naturelles sur le territoire montagnard. Elle est attentive à l'évolution de l'état de la végétation : surpâturage, fermeture des paysages, envahissement de la pâture par des espèces non désirables. La paysagiste est également attentive au sol. L'érosion dans le parc de nuit où le sol est mis à nu si les couchades¹³ se répètent au même endroit, les couloirs empruntés à répétition sont des pratiques qui désolent la paysagiste mais font partie du métier de la bergère. Sa conscience paysagère la mène à changer régulièrement les parcs de nuit pour éviter une trop forte érosion des sols. De son côté, la bergère cherche à éviter de faire dormir les brebis sur un sol trop chargé en bactéries.

La couchade en filet surfume les alentours de la cabane et empêche un bon amendement sur le reste de la montagne. Lors de la garde « en libre », à l'époque où canis lupus ne fréquentait pas les alpages français, les brebis dormaient sur les crêtes, ce qui permettait un amendement enrichissant les sols les plus pauvres. On peut encore observer des traces d'anciennes couchades « en libre », des ronds souvent

plus verts. Désormais contraintes et forcées, la paysagiste et la bergère ramènent tous les soirs les brebis à la cabane. En conscience, elles s'interrogent sur les limites de ce système : quels seront les paysages de la montagne quand les crêtes se seront appauvries et que l'ortie et le chénopode bon Henri auront envahi les alentours des cabanes ?

Pastoralisme et durabilité

En montagne, le paysage est construit chaque jour à partir d'une mine d'informations permettant de mener au mieux l'ajustement délicat entre les besoins du troupeau dans sa diversité, les ressources fourragères fragiles, une biodiversité remarquable et des sols souvent rares et composés majoritairement de roche. Comment faire vivre la montagne sur le long terme ? Le pastoralisme doit affronter aujourd'hui les mutations sociales, économiques et environnementales auxquelles fait face notre société.

Le grand prédateur présent dans les Alpes a remis en cause l'ensemble du système pastoral qui s'était construit en presque un siècle. Le métier a été forcé à s'adapter et à faire évoluer ses pratiques sans concertation ni approbation des utilisateurs de la montagne. De nombreuses aides de l'Etat sont mises en place pour compenser les pertes et le surplus de la charge de travail. Ces politiques de pansement ne semblent pas enrayer le problème qui s'aggrave d'année en année, généralisé peu à peu à toute la France. C'est en adoptant une posture de projet, d'innovation et de réflexion que les alpages pourront s'adapter aux changements. En rénovant les cabanes des bergers, en réalisant des écobouages et défrichage pour réouvrir les milieux, en créant des impluviums pour abreuver les brebis, les montagnes resteront dans leur temps tout en s'améliorant en douceur. Le paysage des montagnes pastorales sera en évolution, mais le lien qui lie le berger et sa montagne demeurera.

L'alpage, un paysage de l'après-pétrole ?

Le collectif Paysages de l'après-pétrole a de nombreux critères pour caractériser les paysages de la transition : partir des ressources locales, viser des solutions multifonctionnelles, travailler à partir d'un regard transversal, prévoir l'implication des habitants et viser la beauté. On les retrouve en grande partie dans cette pratique millénaire. Le pastoralisme valorise l'herbe d'alpage, une ressource locale, sans avoir besoin d'énergie fossile. Le fonctionnement des bâtiments est exemplaire en termes énergétiques car, éloigné de tout réseau électrique, il s'autonomise avec des panneaux solaires et des batteries. Le pastoralisme est une pratique durable qui traverse les âges. Il a fait ses preuves sur le long terme et continue de perdurer en tant que paysage pour la transition. La transdisciplinarité du métier de berger est un point fort du pastoralisme. Le berger sait s'occuper des bêtes et, pour ce faire, gère des espaces naturels dont il perpétue la beauté. Les Causses et les Cévennes ont été reconnues au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen ». Cette recon-

naissance devrait encourager le pâturage des troupeaux en zone naturelle afin de préserver leurs ressources renouvelables au bénéfice de tous.



Bergère et paysagiste © Marc Benoît



Le Pic de Mal Ubac et Igor © Marc Benoît



L'AUTEUR

Laura Nowak et Marc Benoît

Laura Nowak est paysagiste et bergère. Marc Benoît est agronome, ancien directeur de Recherche à l'INRAE. Ils sont tous deux membres du collectif [Paysage de l'Après-Pétrole](#).

BIBLIOGRAPHIE

1 Espace délimité par des limites naturelles (vallons, rivière, barres, ...) qui permet de gérer l'herbe mensuellement : quartier de juillet, d'août, septembre, ...

2 Elle ne fait pas grande concurrence à ses voisines qui s'étalent sur 400 ou 500 Ha : l'alpage des Abeyrons, de Chalufy et de Juan, eux aussi occupés tout l'été par les troupeaux.

3 Terme provençal désignant la marque de l'éleveur pour distinguer son troupeau des autres brebis dans un troupeau mélangé. Lorsque l'on appose la marque sur les brebis on dit alors qu'elles sont « péguées ».

4. Herbe épaisse et plus haute ayant atteint un stade de maturité avancé qui plaît moins aux brebis. Cette herbe pourrait être valorisée par un pâturage mixte avec des

5. Terme provençal désignant la façon dont les brebis s'étalent dans les pâtures pour consommer chacune à distance suffisante de l'autre.

6. Manière dont le berger mène ses bêtes.

7. Zone marneuse très glissante que les brebis traversent en créant des drailles (voir note 10). Ce type de roche caractéristique de la région donne un aspect désertique aux

8. Quand les brebis se rapprochent à cause de la chaleur méridienne et de la quantité d'herbe ingérée dans leur panse, ou Pendant cette période, les brebis ruminent.

9. Les brebis repères se démarquent par leur couleur, leur race, la sonnaile qu'elles portent ou tout autre signe

10. La draille est un chemin qu'ont créé les brebis à force d'y passer. Ces drailles impactent le paysage. On peut y voir une attaque érosive de la courbature du sol. Elles constituent aussi un millier de chemins créés dans la montagne.

11. Un vol de vautours peut annoncer une attaque de loup. Une crotte de loup montre un passage à cet endroit.

12. Diplômée paysagiste concepteur, Laura Nowak trouve de nombreuses similitude entre le métier de bergère et celui de Le métier attire désormais des personnes en quête de sens, qui ne sont pas issus du monde rural et apportent de nouvelles compétences du fait de leurs études de géographie, d'écologie, de gestion ou de protection de la nature. Beaucoup d'entre eux ont suivi la formation de l'École du Merle à Salon-de-Provence, avec une approche environnementale du métier. La prédation toujours plus forte d'année en année encourage le maintien aux aides à l'embauche de bergers et d'aide-bergers. Ceux qui souhaitent s'initier au métier passent donc souvent par le statut d'aide-berger, ce qui ouvre la porte à une multitude de profils.

13. Lieu où les brebis se couchent pour ruminer la nuit ou durant la Ces lieux sont à l'origine définis naturellement par les brebis mais désormais contraints à l'aide de filets électriques.

Bibliographie :

Roger Blench, 2001. You can't go back. Pastoralists in the new millenium, FAO.

Marc Bloch, 1931. Les Caractères originaux de l'histoire rurale française, tome 1, A. Colin, Paris.

Michel Meuret (Coord.), 2010. Un savoir-faire de bergers, QUAE.

Dominique Henry, 2012. "Entre-tenir la montagne": paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne: hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust.» Université Toulouse le Mirail – Toulouse II.

G. Lebaudy, B. Caraguel, Alpes 2010, « Un berger, des bergères,... Nouveaux enjeux d'un métier en mutation », Fédération des alpages de l'Isère, Association des Bergers de l'Isère.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Laura Nowak et Marc Benoit, *Paysages pastoraux*, Openfield numéro 18, Février 2022

<https://www.revue-openfield.net/2022/02/01/paysages-pastoraux-2/>

Paysage de cueillette

La baisse de notre attention vis-à-vis de la nature ainsi que l'agressivité que nous déployons à extraire toujours plus de ressources cause le déclin de la biodiversité. Victime de l'emprise humaine, la planète est aujourd'hui confrontée à de nombreuses crises environnementales dont l'ampleur met en évidence l'incohérence de nos modes de vie individuels et collectifs¹. L'émergence des enjeux de maintien de la biodiversité et de gestion des ressources doit amener l'homme de l'anthropocène à revoir son rapport au vivant et lance un appel : comment nourrir une humanité croissante tout en préservant la terre et les écosystèmes qu'elle porte ?

Par Manon Diekmann 1 FÉVRIER 2022

Face à l'urgence écologique, les hommes se tournent progressivement vers de nouveaux usages. La cueillette et la consommation des plantes sauvages pourraient être des manières complémentaires et conscientes d'extraire des ressources naturelles à des fins alimentaires.

Extrait de mon journal de terrain, début du travail de fin d'études, Magny les Hameaux (78)

Dans ces forêts, au bord de ces cours d'eau, sur ces pistes ou encore ces routes passent aujourd'hui des marcheurs, des joggers, des cyclistes. Des plantes, qualifiées dans le langage courant de sauvages, s'étendent et occupent les vides que traversent insouciantement ces usagers. Elles rencontrent leurs chairs, fouettent mollets et bras, s'accrochent aux vêtements. En outre et à leur manière, elles les accompagnent dans leurs traversées. Pourtant, l'interaction avec notre personne ne semble susciter d'autres réactions que celle de la contemplation passive, l'arrachage compulsif, la surprise ou la gêne au contact.

Ces plantes, qu'il nous est désormais difficile d'identifier, ne pourraient-elles pas être un support autre que celui de notre ignorance et de notre indifférence à leur égard ? N'étaient-elles pas autrefois la matière première d'un savoir fin, attentif et pragmatique basé sur une transmission ancestrale, orale et écrite ? Ne permettaient-elles pas à l'Homme de s'inscrire dans son milieu et de l'exploiter avec la prévenance nécessaire pour le préserver ? À travers la cueillette et notre capacité à voir les plantes comme des ressources, elle permettait l'autonomie du corps et le bien-être de l'esprit. Aujourd'hui, quels rapports à l'espace, à la culture, à la nature et au sauvage, la cueillette de plantes nous offre-t-elle ? Que pourrait-elle nous offrir demain ?

C'est en traversant le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse — territoire dans lequel je vis — que ces problématiques ont commencé à m'occuper. Les crises sanitaires m'ayant obligé à ne pas trop m'éloigner, le regard que je portais sur mes paysages quotidiens s'est vu peu à peu transformé. Habituee à les appréhender d'un coup d'œil rapide et englobant, les plantes sauvages sont venues m'en proposer une seconde lecture. Avec la pratique de la cueil-

lette, elles se sont révélées être une fenêtre plus intime sur le paysage et la ressource comestible. L'exercice du diplôme a été l'occasion de donner une résonance à ces considérations.



Balade sur les hauteurs de Chevreuse ©Manon Diekmann

La cueillette comme outil de dialogue avec le paysage

La cueillette est une activité humaine consistant à prélever sur certaines plantes ou certains champignons d'un écosystème en plein air, une ou quelques-unes de leurs parties utiles, en particulier des fruits ou des fleurs arrivées à maturité que l'on destine à la consommation alimentaire ou à la ressource médicale, la production de certaines matières premières naturelles, la décoration, l'artisanat, la cérémonie, le troc ou l'échange marchand (Stackleton 2017).

La cueillette a toujours fait partie de l'humanité. Longtemps, elle a permis à l'Homme de garder un lien avec la nature, de l'expérimenter et de la comprendre, tout en répondant d'une manière simple à ses besoins naturels : se nourrir et se soigner. Au fil des siècles, victime de la domination progressive de la campagne sur la nature, puis de celle de la ville sur la campagne, l'union de l'Homme et du végétal n'a cessé de s'éti-

oler.

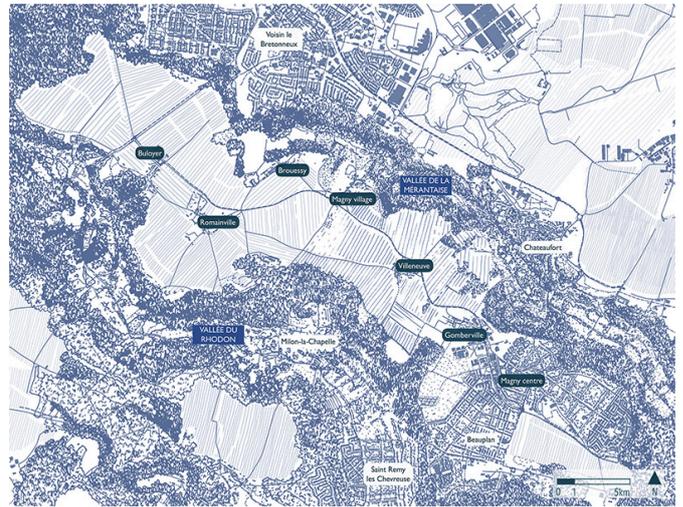
Aujourd'hui en France métropolitaine, les plantes sauvages ne sont plus considérées comme des ressources alimentaires du quotidien. En effet, la plupart des espèces utilisées par nos ancêtres ont été oubliées : en cent ans, 75 % de la biodiversité alimentaire mondiale a été perdue et à ce jour, 90 % des denrées alimentaires végétales sont représentées par 29 espèces cultivées. La diversité du contenu de nos assiettes s'est vue extrêmement réduite². Pourtant, sur le plan alimentaire, les propriétés et les valeurs nutritives des plantes sauvages sont considérables puisqu'elles poussent sur les sols qui leur sont propices et s'enrichissent de la compétition et de la coopération entre espèces. Il y aurait donc un intérêt à les incorporer dans notre régime alimentaire.

Reliée au paysage, la plante sauvage offre une ouverture intéressante sur le territoire : extension palpable du site qui l'a vue naître, elle renseigne sur la nature d'un milieu. Lui porter attention c'est aller à la redécouverte des paysages en prenant conscience des espaces et de leurs dynamiques du fait de l'interaction avec l'objet cueilli. La pratique de la cueillette permet aussi de diversifier les usages de la nature en donnant une profondeur supplémentaire à l'arpentage des paysages. En rendant le marcheur actif et attentif, la nature n'est plus seulement appréhendée comme un espace de loisir, mais comme un terrain d'échange et de transmission, basée sur une compréhension intime de l'espace et du vivant.

À l'aune d'un nécessaire changement de mode vie, la cueillette ne pourrait-elle pas devenir un des moyens de retrouver un lien entre l'Homme et la nature grâce à une compréhension plus profonde des milieux et des paysages ? Pratiquer la cueillette pourrait-elle permettre de réexpérimenter la nature et nous sentir suffisamment investis pour la préserver ? Les plantes sauvages pourraient-elles être des ressources complémentaires et durables pour l'alimentation et le soin ?

Cueillir les paysages de Magny les Hameaux

Pour le travail du diplôme, je me suis intéressée à un site en particulier – Magny les Hameaux. Cette commune de la campagne parisienne rassemblait des caractéristiques intéressantes me permettant de spatialiser mes problématiques : un lien ville-campagne distendu et des enjeux de reterritorialisation de la production alimentaire déjà présents dans les politiques de la collectivité.



Magny les hameaux, commune périurbaine de l'Ouest parisien ©Manon Diekmann

Magny les hameaux est une commune yvelinoise de 10 000 habitants. Elle est composée d'un centre urbain dense et de six hameaux disposés sur son plateau agricole. Ses paysages sont riches et diversifiés : le patrimoine bâti préservé met en avant les singularités architecturales des hameaux, les écrans forestiers marquent des horizons remarquables, les fonds de vallées humides offrent un rapport étroit avec les paysages de l'eau et le plateau agricole permet l'évasion depuis la ville. L'empreinte rurale encore prégnante et la proximité avec Paris font de la commune un environnement prisé par les citadins cherchant à temporiser leur rythme de vie urbaine. De ce fait, le dialogue entre les Magnycois et les espaces naturels de la commune reste superficiel, la campagne n'étant considérée que par le prisme du loisir.

Le manque de dialogue peut aussi s'expliquer par la structure de la ville : les différents quartiers résidentiels créent des lisières étanches où l'échange avec l'extérieur n'est pas favorisé. Cependant, l'interaction entre monde rural et monde urbain est un sujet pris en compte par la commune et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (agriculture locale, valorisation du bâti ancien, gouvernance citoyenne...). Il peut appuyer une démarche de projet.

Aujourd'hui, la commune doit répondre à des enjeux s'inscrivant dans la continuité de la croissance du territoire. Les projets du Grand Paris accentuent la pression sur la campagne yvelinoise (mitage des terres agricoles et surfréquentation des espaces naturels). Le lien ville-campagne doit alors être retravaillé pour faciliter le sentiment d'appartenance au territoire et découpler la volonté d'en prendre soin. Dans ce sens, le projet ci-dessous propose de voir la cueillette comme levier pour la valorisation du patrimoine rural, des espaces naturels, et comme prétexte pour connecter les habitants à leur cadre vie, les connecter entre eux.

S'ouvrir aux paysages de proximité grâce aux plantes

Le savoir sur les plantes sauvages et sa diffusion reste relativement restreint. Sa vulgarisation est alors nécessaire. La consommation de plantes doit passer par un apprentissage que le projet étaye en trois étapes, et qui s'appuie sur des sites voués à faire ce chemin. Ils comporteront des points

durs, c'est-à-dire des espaces d'apprentissage, de partage des savoir-faire et de valorisation des matières cueillies, dans un but pédagogique de sensibilisation à la pratique.

1- Le premier palier a pour objectif de séparer l'action qui permet d'extraire la ressource plante et la plante elle-même. Il faut faire du geste de cueillette une habitude, un réflexe d'autoconsommation. Pour cela, une progression sera développée entre la cueillette domestique, que l'on pratique chez soi, et la cueillette sauvage. Sur ce palier, la cueillette prendra la forme d'une cueillette agraire, identifiable grâce à des espèces comestibles connues.

2- Le deuxième palier vise à rendre accessible et envisageable la consommation de plantes sauvages. Une fois le réflexe d'autoconsommation acquis, le regard peut être transposé à des espèces demandant un savoir particulier. Pour cela, un site sera alors dédié à la reconnaissance, à la transformation et la consommation de plantes sauvages.

3- Enfin, après avoir appris à identifier les plantes, l'apprentissage peut continuer dans la nature de manière autonome ou accompagnée.



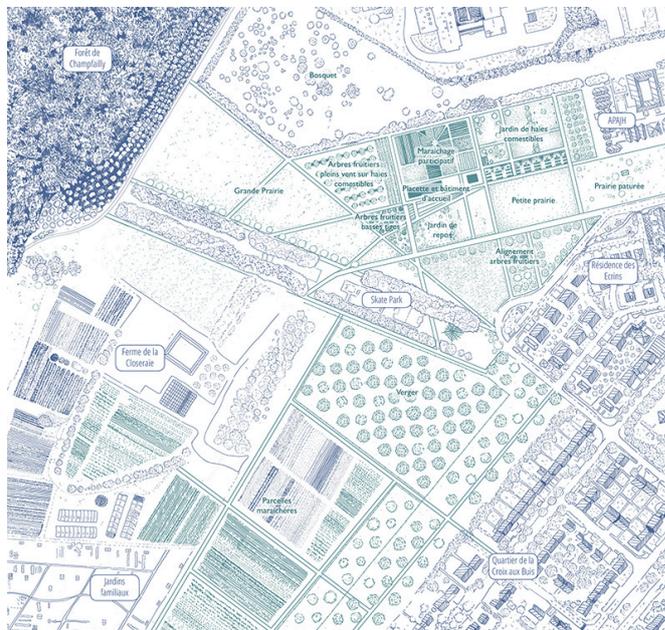
Une frange remaniée qui ouvre aux extérieurs de la commune ©Manon Diekmann

Ces différents paliers prennent place sur un site en bordure de Magny-les-Hameaux : la frange Est de la commune (50 ha). Celle-ci met en contact la ville et ses extérieurs et propose une progression intéressante entre domestique et sauvage. On peut y trouver la Closeraie, une friche proposant déjà des activités à la rencontre de l'urbain et du rural (ferme péri-urbaine, jardins familiaux et skate Park). Il y a aussi la Pépinière de Gomberville, dont la proximité avec la forêt (début de l'espace sauvage) et l'état d'abandon (ensauvagement du site) offre une transition vers les espaces extérieurs. Enfin, cette frange ouvre sur la vallée du Rhodon, majoritairement occupée de bois et de prairies pâturées. Ces trois sites formeront respectivement le palier 1, 2 et 3.

Palier 1 : Un parc comestible dédié au faire ensemble

Le parc de la Grande Closeraie est un parc tourné vers l'habitant. Il permet l'ouverture sur l'extérieur de la ville et pro-

pose une autre manière d'appréhender les ressources alimentaires et l'espace public à Magny les Hameaux. Des espaces de déambulation et d'arrêts sont disposés sur sa partie nord, ainsi que des espaces de cueillette. Le but est de faire de ce parc un lieu fréquenté pour permettre la généralisation d'un comportement « cueilleur » et la rencontre entre habitants. La partie sud, quant à elle, est vouée à développer le potentiel culturel de la ferme et à amplifier l'idée de cueillette agraire.



Le parc de cueillette de la Grande Closeraie ©Manon Diekmann

Le dessin du parc propose différents types d'espaces. On retrouve des parcelles d'usage libre tels que des prairies fauchées afin d'accueillir les visiteurs et habitants pour des activités de détente, des activités sportives, des événements citoyens (foires, marchés, projection en plein air, concert, théâtre...) D'autres espaces, plus conduits, sont des espaces de cueillette d'opportunité (végétation comestible d'accompagnement) ou des espaces de cueillette collective (vergers communaux sous différentes formes). Le parc cherche aussi à étendre la fonction culturelle des jardins familiaux, véritable demande sur la commune, en leur donnant une dimension plus collective et planifiée. Un espace de maraichage participatif animé par des actions habitantes propose une ébauche de gestion plus transversale de la ressource.

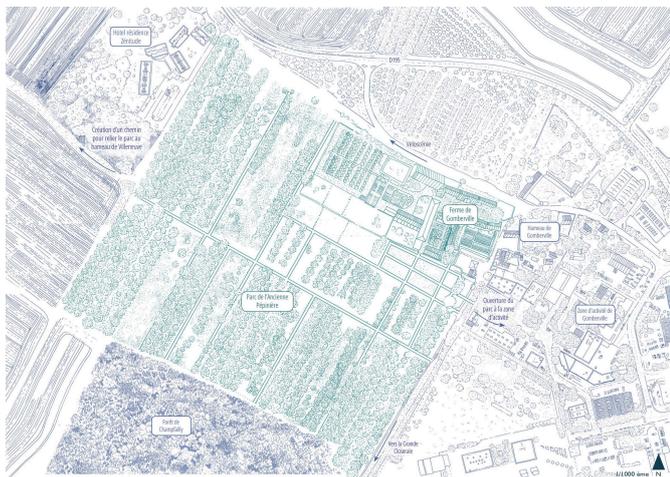


Cueillette au Jardin des haies comestibles et maraichage partagé ©Manon Diekmann

Le parc de la Grande Closeraie permet aux habitants de pratiquer la cueillette et l'appropriation de leur lisière. Le geste de la cueillette acquis, le visiteur peut s'ouvrir au palier 2.

Palier 2 : Un parc consacré aux plantes sauvages

Le parc de l'Ancienne Pépinière invite progressivement le visiteur à aller vers les paysages de proximité et les plantes sauvages de Magny les Hameaux grâce à la pratique de la cueillette. Le parc est composé d'un espace d'agroforesterie, une forêt jardin constituée en partie par les arbres arrivés à maturité depuis l'abandon de la pépinière, et d'un espace de valorisation de la matière prélevée prenant place dans l'ancien corps de ferme.



Un parc dédié à la vulgarisation des savoirs sur les plantes sauvages ©Manon Diekmann

Un gradient entre ensauvagement et mise en culture rappelle la présence du parc entre forêt et plateau agricole : les espaces entretenus près des corps de ferme laissent progressivement place à des espèces spontanées. Le sauvage est mis en scène et est normalisé au sein du parc.

Dans l'ancien corps de ferme, le travail sur la visibilité et la vulgarisation des plantes se poursuit. Un jardin comestible, composé d'espèces identifiées dans la vallée du Rhodon, in-

trouit les plantes du territoire. Les savoirs liés aux plantes y sont mis en lumière : une programmation met en réseau différents acteurs (association de cueilleurs, herboristes, restaurateurs, habitants, visiteurs,...). Ceux-ci feront de la transformation des matières prélevées un angle de travail commun et œuvreront à la démocratisation de la consommation de plantes sauvages en s'appuyant sur toutes ses possibilités d'utilisation.



Visite et fête habitante dans l'ancien corps de ferme ©Manon Diekmann

Le parc de l'Ancienne Pépinière permet de rendre visible la consommation des plantes sauvages. Une fois cette culture intégrée, le parc peut jouer son rôle de tremplin vers la vallée du Rhodon. Les habitants peuvent partir à la (re)découverte des paysages de proximité à travers la recherche de plantes comestibles.

Palier 3 : Découverte de La vallée du Rhodon

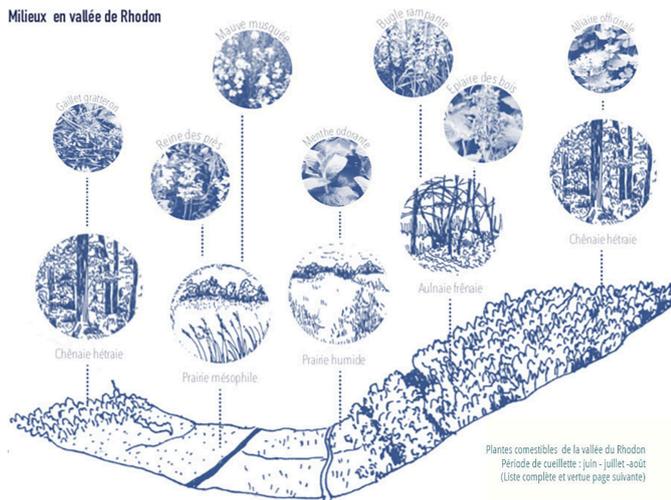
Les compétences acquises sont mobilisées pour la recherche de plantes et leur transformation. Des zones de cueillette par milieux sont proposées afin d'aller à la rencontre des plantes. Celles-ci sont recensées, décrites et expliquées dans une documentation dédiée au grand public. Ce dernier pourra être mis en place par la commune en collaboration avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.

Pour assurer la protection de la ressource et l'équilibre des milieux, des quantités maximales sont imposées et certaines espèces ne pourront être prélevées qu'en possession d'un permis cueillette.

Celui-ci pourra être délivré aux cueilleurs amateurs depuis la ferme de Gomberville, après avoir suivi une formation. Cette dernière s'appuiera sur le Guide des Bonnes Pratiques de la cueillette de plantes sauvages, normalement destiné aux professionnels de la cueillette, et mis en place par l'AFC (Association Française des Professionnels de la Cueillette des Plantes Sauvages). Les cueilleurs pourront par ailleurs participer au

suivi de l'évolution des espèces sur une plateforme dédiée, créée pour la démarche.

Milieux en vallée de Rhodon



Cueillette en Vallée du Rhodon ©Manon Diekmann

Introduite progressivement sous forme de palier, la cueillette permet aux habitants de Magny-les-Hameaux de renforcer leur lien aux paysages quotidiens. Les plantes leur offrent une fenêtre sur le territoire et un prétexte pour aller à sa rencontre. Grâce à cette pratique, la gestion de la ressource peut être réfléchi plus collectivement et permet une forme plus ascendante de répartition du pouvoir à l'échelle d'une collectivité. Appliquée aux plantes sauvages, elle rend possible l'appropriation d'une ressource alternative et favorise la transmission de savoirs et savoir-faire hérités de longue date. La cueillette propose ainsi de porter un nouveau regard sur le sauvage et pourrait favoriser l'acceptation et la circulation de la biodiversité en ville et à la campagne.

Cet article est issu du Travail de Fin d'Études (TFE) que Manon Diekmann a présenté en 2021 à l'École de la Nature et du Paysage de Blois. Encadrants – Sylvain Morin & Claire Combeau.



L'AUTEUR

Manon Diekmann

Manon Diekmann est paysagiste conceptrice diplômée de l'École de la Nature et du Paysage de Blois (2021). Lors de son projet de fin d'études, elle a souhaité aborder la question de la gouvernance alimentaire à travers pratique de la cueillette péri-urbain.

BIBLIOGRAPHIE

1.D'après les propos reformulés d'Aurélié Choné, Isabelle Hajek, Philippe

Hamman (dir.), 2016, *Guide des humanités environnementales*, Presses universitaires du Septentrion

2.D'après les propos reformulés de François Couplan, 2020, *Le plaisir de cueillir – Voyages parmi les plantes*, Édition Sang de la Terre

Cynthia Fleury et Anne-Caroline Prévost, 2017, *Le souci de la nature – Apprendre, inventer, gouverner* – CNRS EDITION

Perrine Michelin, 2019, *Les Biens Communs – Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXIe siècle*, Pur Edition

Flaminia Paddeu, 2019, *Déchets, mauvaises herbes et plantes sauvages, Géographie critique du glanage alimentaire urbain*, URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/17788>

Marine Legrand, 2017, *Un décor comestible, Mise en ordre écologique des parcs urbains et collecte citadine de ressources alimentaires « sauvages »*, URL : <http://journals.openedition.org/gc/4975>

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Manon Diekmann, *Paysage de cueillette*, Openfield numéro 18, Février 2022

<https://www.revue-openfield.net/2022/02/01/paysage-de-cueillette/>

Manifeste pour un paysage mellifère

Depuis 2014, je mène une exploration dans le paysage de l'aire de butinage des abeilles de mon rucher situé à Die dans la Drôme. Ce que je présente ici est une formulation succincte de cette notion que j'ai élaboré qui porte le nom de « paysage mellifère ». Je souhaitais revenir sur les raisons qui m'ont conduit à cette notion et sur ses potentialités : un rapport renouvelé entre le paysage, les abeilles et l'activité humaine.

Par Olivier De Sépibus 1 FÉVRIER 2022

J'ai mis en application la réalisation du paysage mellifère dans mon jardin, le Jardin Bleu. Celui-ci a pu se faire grâce à l'apport décisif de la paysagiste Jeanne Gallezot. Mon ami photographe, Antoine Picard, vient photographier l'évolution du Jardin Bleu depuis sa création.

Commençons par un détour dans la ruche et l'alimentation de l'abeille.

Un postulat : les abeilles

Soit un essaim d'abeilles. Peu importe qu'il vive à l'état sauvage ou au sein d'un rucher d'apiculteur. Quelle que soit la situation, il devra s'alimenter, dans une année, de 160 kg de miel et d'une quarantaine de kilos de pollen. Chose extraordinaire et unique chez cette espèce d'abeille, *Apis Mellifera*, elle ne se contente pas de ce qu'elle trouve à l'état brut dans la nature, mais doit élaborer sa propre nourriture : le miel et le pollen en « pain d'abeille ». Ceux-ci étant ses uniques aliments et les seules à pouvoir les élaborer, les abeilles *Apis mellifera*, sont autonomes d'un point de vue alimentaire. Voyons cela de plus près.

Le miel est élaboré à partir du nectar présent dans les fleurs, il en est son unique matière première. Pour devenir miel, le nectar passe ensuite de jabot en jabot^[1], d'une abeille à l'autre, se transforme chimiquement, s'enrichit de sucres complexes. En fin de processus, il est stocké dans les rayons de cire. Les abeilles se nourrissent de ce miel quotidiennement en puisant dans leur réserve.

L'autre aliment indispensable aux abeilles est le pollen. Directement prélevé sur les fleurs, transporté en pelote à leurs pattes centrales. Le pollen tel quel n'est pas digeste. Les abeilles l'ensemencent d'un peu de miel dont les bactéries vont dissoudre la gangue solide du pollen. Il sera ensuite stocké tout comme le miel dans les rayons de cire, les apiculteurs le nomment « pain d'abeille ». Ce pollen en « pain d'abeille » sera réingéré par la suite dans le jabot où se trouvent des enzymes qui le transformeront soit en « gelée royale », dont est nourrie uniquement la reine, soit en « gelée larvaire » pour nourrir le couvain (œufs et larves). Une autre substance est indispensable aux abeilles mais ne rentre pas dans son alimentation : la propolis. Elle sert à as-

sainir son habitat. C'est une gomme avec laquelle elles colmatent toutes les fissures et autres trous intérieurs. La propolis est élaborée à partir des résines prélevées sur les bourgeons des arbres et notamment ceux du peuplier.

Soit un essaim d'abeilles donc. Son alimentation est directement associée, arrimée, au paysage végétal alentour (3 km est la distance maximale), car c'est de lui que les abeilles prélèvent nectars, pollens, résines, eau, élaborent miel, « pain d'abeille » gelée. Autant d'actions complexes, demandant une multitude d'interventions microscopiques, fines, précises, que seules les abeilles maîtrisent entre elles. L'essaim d'abeilles est ainsi autonome, répétons-le, d'un point de vue alimentaire.

La conséquence est qu'il doit trouver dans le paysage nectar, pollen et résine dans de grandes quantités et tout le long de l'année florale (de mars à fin octobre) pour se nourrir, nourrir le couvain (œuf, larve, nymphe), la reine et faire un stock suffisant de miel et de pollen pour passer l'hiver sans famine. Ce paysage riche en diversité et en quantité végétale est nommé *paysage mellifère*, de la racine grecque *meli*, miel en français. Les plantes mellifères sont donc ces plantes qui secrètent assez de nectar pour intéresser les abeilles (et autres insectes pollinisateurs, que l'on peut nommer aussi : nectarivore).

Cette dépendance *irréductible* de l'abeille au *paysage mellifère* est la clef qui permet de réenvisager nos relations vertueuses avec le vivant. Car un *paysage mellifère* est un paysage nourricier pour les abeilles et la multitude d'insectes pollinisateurs et nectarivores, il réenclenche les chaînes trophiques (nourrissant les prédateurs successifs) et il est nourricier pour les humains.

Paysage, alimentation des abeilles & pratiques apicoles

L'essaim d'abeilles a donc une relation irréductible avec le paysage alentour. Si celui-ci n'est plus propice à sa vie et survie, il lui reste la solution de fuir par essaimage pour trouver de meilleures floraisons ailleurs. Or, depuis la baisse généralisée de la biodiversité liée à une utilisation massive d'insecticides et à l'artificialisation toujours plus grande des terres, l'entomofaune a de plus en plus de mal à trouver des

écosystèmes propices à leur vie et survie. Si les insectes disparaissent massivement et silencieusement, l'effondrement des essaims d'abeilles n'est pas passé inaperçu et le monde de l'apiculture a agi comme lanceur d'alerte.

Toutefois, une habitude discrète, mais devenue courante dans la pratique de l'apiculture, est de nourrir les abeilles par des sirops ou candis. Ce nourrissage est justifié lorsqu'il s'agit d'éviter une disette ou une famine des abeilles (et pour ne pas perdre tout son cheptel). Mais il pose problème lorsqu'il est enseigné, et sans cesse répété dans les écoles et revues d'apiculture, comme une norme. En effet, depuis les multiples remembrements des années 1950, les écosystèmes se sont appauvris avec des quantités de nectar à l'année de plus en plus faibles. En revanche, il se produit de grands pics de floraisons massives mais trop courtes lorsque de vastes espaces d'une même espèce végétale sont en fleur, soit par l'agriculture soit spontanément. Ceci advient avec les fruitiers, le colza, le robinier faux-acacia, la lavande, le châtaignier, etc. Les apiculteurs professionnels courent après ses grosses floraisons dans leurs transhumances. Les apiculteurs amateurs (la grande majorité) sont réduits à nourrir leurs abeilles quand le paysage est trop pauvre en plantes mellifères. Les professionnels le font tout autant, car les récoltes de miel s'amenuisent d'année en année et n'ont pas d'autres choix que de nourrir aussi. Ce geste de nourrir vient en fait compenser le nectar et le pollen disparu. Les apiculteurs ont perdu le lien irréductible des abeilles avec le paysage, ce qui faisait d'une certaine manière tout l'intérêt de cette profession. Les sirops et candis de remplacement restent des succédanés au miel et n'en ont pas toute la richesse en sucres complexes, oligo-éléments et bactéries. Quant aux candis protéinés censés remplacer les pollens, ils sont tout aussi pauvres et très chers.

Ce que l'abeille *Apis mellifera* a su mettre au point dans son évolution est tout à fait exceptionnel par l'élaboration du miel et du « pain d'abeille ». Étant la seule à pouvoir créer ces nourritures, il s'agit de créer des paysages mellifères prompts à lui rendre son autonomie alimentaire.

Le paysage mellifère

Un *paysage mellifère* n'a pas d'apparence particulière. Il peut être dans des espaces peu anthropisés comme urbains avec toutes les nuances de situations existantes : naturelles, rurales, périurales, périurbaines, périphériques, urbaine, etc. Peu importe son apparence, pourvu qu'il réponde à trois critères :

- une présence de fleur continue de début mars à fin septembre,
- en quantité suffisante pour subvenir aux besoins des insectes pollinisateurs en général et à l'abeille *Apis mellifera* en particulier et pour générer un surplus de miel que l'apiculteur pourra prélever sans danger de mettre en famine l'essaim.
- L'abandon total de produits phytosanitaires et/ou toutes substances dont l'intention est de tuer un ou des insectes, quels que soient le protocole agricole et les visées de rendement.

Finalement, les critères sont simples avec des conséquences d'une grande portée. Nous allons les prendre un par un.

Une présence de fleur continue

Dès la fin janvier, la reine se remet à pondre (selon l'endroit géographique, il y a bien sûr des variations dans ce calendrier). Les abeilles puisent dans leurs réserves de miel et de pollen pour se nourrir et alimenter le couvain nouveau. Les abeilles ne sortent que si la journée est ensoleillée et avec des températures agréables. Les noisetiers et autres plantes à chaton diffusent de grandes quantités de pollen que les abeilles visitent assidûment, le ramenant à la ruche, ce qui stimule encore plus la reine à pondre. Puis, selon les situations géographiques, les plantes vont se succéder dans la temporalité des saisons.

Du point de vue du *paysage mellifère*, l'enjeu est qu'il y ait une offre continue en nectar et pollen du début du printemps à la fin septembre (avec la miellée de lierre qui peut parfaire les réserves hivernales). Ceci implique donc qu'il y ait une présence très diversifiée de végétaux dans l'air de butinage.

Une présence en quantité suffisante

La présence de fleurs doit être massive. En effet, il en faut des millions pour qu'une accumulation suffisante de nectar se produise permettant de nourrir tous les insectes nectarivores et créer des surplus de réserves de miel dans les ruches d'*Apis mellifera* (que l'apiculteur pourra prélever sans affamer l'essaim). Les arbres à fleurs tels que les fruitiers, robiniers faux-acacias, châtaigniers, tilleuls ou les champs de lavande sont sujets à fournir de grosse quantité de nectar, tant la quantité de fleurs est importante. En revanche, une seule espèce de ces plantes dans le paysage, même en très grande quantité, ne suffit pas à donner de la nourriture aux insectes nectarivores toute l'année, même si ponctuellement une plante telle que la lavande peut fournir des quantités de nectar impressionnantes.

Cela implique, du point de vue du *paysage mellifère*, que soit favorisé la polyculture plutôt que la monoculture, que soit maintenues la présence de haies, des bocages, des jachères, des espaces en friche, etc. Et cela ne concerne pas uniquement l'espace rural, mais tous les espaces à partir du moment où les humains y interviennent.

L'absence de produits toxiques

Il est évident que du point de vue du *paysage mellifère*, l'utilisation de tout produit chimique n'est pas concevable, que ce soit sur les plantes et/ou sur les animaux. C'est une voie néfaste où la prolifération de substances toxiques invisibles dans l'environnement multiplie les facteurs de pollutions. Ceux-là ne sont jamais quantifiés dans les protocoles d'autorisation de mise en vente sur le marché de la part des firmes produisant les phytosanitaires. Ces firmes ne font des tests qu'en laboratoire, jamais sur le terrain. L'augmentation des perturbateurs endocriniens dans la nature touche l'ensemble des espèces animales et végétales. Refuser l'utilisation de produits phytosanitaires, c'est introduire un rapport renouvelé

avec la plante (et la biosphère en général), mais aussi avec les modalités de production, les notions de rendements et de bénéfices attendus. Il s'agit alors de porter son attention et ses préoccupations sur des enjeux émancipés des injonctions que la techno-science produit quotidiennement.

Méthode

La méthode que je propose ici s'appuie sur l'observation entre ce qui se passe dans la ruche et dans le paysage environnant un essaim d'abeilles (appelé aire de butinage, soit environ 3 km autour de l'essaim).

La ruche comme sonde

Un des objectifs de cette méthode est d'évaluer les relations entre l'essaim d'abeilles et le paysage alentour. Dans l'observation des cadres de ruche, l'essaim nous informe autant sur lui-même que sur le paysage, comme une sonde plongée dans un milieu vivant. En analysant régulièrement les cadres de réserve, on peut lire le paysage et connaître les espèces florales présentes à travers les pollens stockés. Les réserves de miel nous informent sur la quantité florale présente dans le paysage. Quant à l'observation du couvain (œuf, larve et nymphe), il nous indique des dynamiques entre les abeilles et le paysage.

Il s'agit ici d'inventer un *agencement* avec un animal (et non avec un instrument fabriqué par l'homme) dans lequel les réserves constituées dans la ruche sont à la fois le résultat et le signe de ce qui se passe dans le paysage.

L'inventaire des fleurs mellifère : le *point de vie* des abeilles

Il est donc nécessaire de réaliser un inventaire des plantes mellifères et ceci sur une année entière afin de connaître tout le spectre floral à disposition. Dans une double observation entre l'approvisionnement de nectar et pollen dans la ruche et la présence de plantes mellifères fleuries alentour, nous observons les pics comme les chutes de réserves liés à une période et/ou une surface fleurie. L'inventaire permet ainsi de connaître le paysage selon le *point de vie* des abeilles et de se mettre en affinité avec elles. On passe ainsi de la notion de « *point de vue* » à « *point de vie* » qui me semble mieux approprié dans cette situation là, car le *paysage mellifère* est le milieu *vivant vitale* pour les abeilles. L'inventaire des plantes mellifères d'une aire de butinage est important, car il permet de comprendre les dynamiques qui se produisent entre les essaims d'abeilles et le paysage.

Dans la situation du changement climatique, il devient crucial aussi d'observer le paysage en été, et plus particulièrement en août, saison de plus en plus morte pour les abeilles pouvant amener à des périodes de famine.

Interventions et intérêts croisés

À partir de l'inventaire effectué sur une année et des fluctuations de nourriture pour les abeilles, il est possible d'établir une première idée des besoins et donc des interventions possibles dans le paysage. L'apiculteur détient alors une connais-

sance du milieu qu'il peut alors transmettre aux personnes concernées par cette situation. Il s'agit pour lui de créer alors des alliances avec d'autres personnes et/ou métiers pour pouvoir influencer réellement sur l'offre de nourriture pour les insectes : paysagistes, agriculteurs, forestiers, municipalité, etc. Selon la période, des espèces seront choisies et plantées afin de compenser le déficit de floraison.

Sens des interventions

Planter des végétaux n'est jamais anodin : cela engage plusieurs années, voir plusieurs générations dans le cas des arbres. Le geste de plantation est donc pris dans des rapports d'imaginaires et de nécessités qui donnent du sens au geste de planter. Ici, il s'agit de rendre à nouveau possible l'autonomie alimentaire des abeilles et de toute la cohorte d'insectes pollinisateurs (intérêt des nectarivores). Mais ces plantations de végétaux prennent tous leurs sens lorsque les choix des plantes se font sur la base d'intérêts communs entre insectes nectarivores et humains. En effet, un végétal n'est jamais que mellifère (car c'est l'étape florale de la plante), la fleur donnera ensuite des fruits, légumes, graines, etc. Nous veillerons donc aux intérêts communs créant des cycles vertueux entre les vivants.

Choix des espèces

Deux critères sont donc discriminants pour répondre aux intérêts communs d'un *paysage mellifère* : la date de floraison (intérêt des nectarivores) afin de créer un roulement de présence de fleurs et ce que le végétal produit (fruit, légume, céréale...). Voyons-en quelques grandes familles :

Les fruitiers : en fleur en générale au printemps, les arbres fruitiers sont d'une extrême importance. Afin de se préserver des accidents climatiques (gels désastreux de mai), il est préférable de planter plusieurs espèces d'un même fruitier (des précoces aux tardifs), ce qui à l'énorme avantage d'allonger les temps de floraison.

Les médicinales et condimentaires (les lamiacés en général) : citons quelques essentiels qui doivent être présents dans tout jardin et assurant des floraisons de mars à fin septembre : romarins, thyms, sauges, mélisse, hysopes, lavande, sarriette, menthe, nepeta, agastache et menthe en arbre. Chacune offre des variétés nombreuses avec des périodes de floraisons très différentes.

Les fourragères et oléagineuses : elles font l'objet de grands champs donnant des quantités impressionnantes de nectar et pollen. Malheureusement ces plantations sont souvent celles les plus chargées en pesticides et néonicotinoïdes. Ces espèces végétales fourragères et oléagineuses sont donc intéressantes dans le cadre d'une agriculture strictement écologique avec des champs scindés de haies, rivières, étangs, etc. Notons parmi les fourragères le sainfoin qui est d'un grand intérêt, car il fixe l'azote, est très riche pour les animaux sans risque d'effets secondaires et il reste implanté plusieurs années. Les trèfles, mélilots, tournesols, colzas offrent de grandes réserves de nectar à des moments très courts. Actuelle-

ment, leur seule présence dans d'immenses parcelles relève plutôt de « déserts verts », mais intégrés dans des paysages bocagers, ils peuvent reprendre tous leur sens.

Les ornementales : le plaisir de la vue n'est pas à négliger. Mieux, il serait à réenvisager dans nos rapports esthétiques avec des espaces d'agréments (jardins, parc, ronds-points, bordures, etc.). Alors que nous attendons qu'il y ait des fleurs au printemps, cette exigence se fait moins prégnante en été et en septembre. Pourtant de nombreuses fleurs poussent spontanément (citons les nombreuses malvacées comme, par exemple la rose trémière), tandis que d'autres, telles que la sauge d'Afghanistan ou la Gaura, ont été plantées sur tous les ronds-points de France et de Navarre, au risque de lasser et épuiser le rapport esthétique à ces plantes. Et pourtant, elles offrent toutes d'importantes ressources de nectar (pour la sauge d'Afghanistan) et de pollen (pour la Gaura) à des moments cruciaux tels que fin août.

Les arbres autres que fruitiers : du robinier faux-acacia aux tilleuls, en passant par les érables, châtaigniers, les saules, noisetiers, les peupliers (pour la propolis), l'arbre à miel (*Tetradium Danielli*) ou le sophora, il existe une très grande variété d'arbres aux intérêts nombreux qui selon donnent du bois, des fleurs, de l'ombre, retiennent les terrains, enrichissent les sols, etc. Ici n'est pas l'objet d'énumérer tous les intérêts de planter des arbres, mais de penser le sens de plantations d'arbres (en haies par exemple) dans des intérêts croisés et toujours plus riches entre les vivants.

Donner du sens

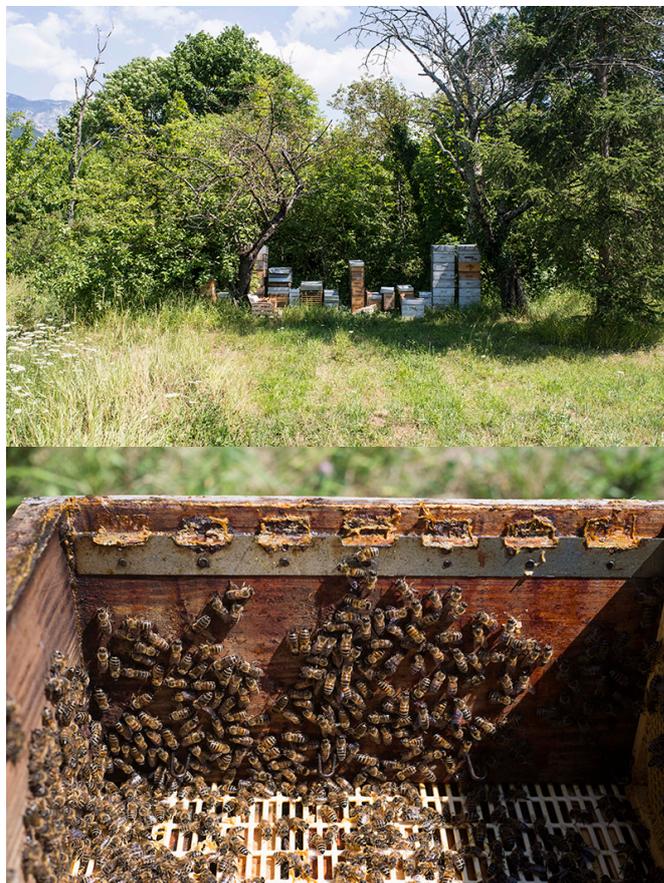
Le terme même de *paysage mellifère* est apparu dans la littérature d'apiculture depuis quelques années. Il survient au moment où disparaît « quelque chose », que, lorsqu'il existait, il n'était pas utile de le nommer. La disparition demande de qualifier à la fois la perte et ce qui doit réapparaître.

Cette notion de *paysage mellifère émerge* sous contrainte donc. Il répond à des urgences, des perspectives catastrophistes, voir d'effondrement (celui des abeilles est accouru au début des années 2000). Mais en rester là n'est pas suffisant. Il est nécessaire de créer des récits offrant des possibilités d'agir tout comme de réimaginer nos relations sensibles et pragmatiques avec le paysage comme milieu vivant afin de donner du sens à nos actes et pensées.

Tout le monde peut participer à de telles plantations mellifères : du rebord de sa fenêtre au jardin ou sur des ronds-points, allées, parcs, haies, résidences, hôpitaux, parcelles agricoles, etc. Rendre l'autonomie alimentaire aux abeilles (et aux autres insectes pollinisateurs) peut être fédérateur en créant du commun dans des rapports horizontaux entre les êtres vivants.

L'aire de butinage se transforme ainsi dans ses usages, ses préoccupations, ses intérêts et donc dans son esthétique : nourrir et se nourrir. Des liens esthétiques et pragmatiques sont renouvelés et donnent du sens à nos actes et donc à nos vies dans lesquelles le paysage devient un milieu vivant et sein. Il y a une continuité vitale entre les êtres vivants dans un paysage nourricier en commun.

On peut retrouver l'ensemble des images sur le site du [Jardin Bleu](#).



Juillet 2018 ©Antoine Picard





Mars 2019 ©Antoine Picard



Novembre 2018 ©Antoine Picard



Mai 2019 ©Antoine Picard





Juillet 2019 © Antoine Picard



Décembre 2019 © Antoine Picard



Juin 2020 © Antoine Picard



Août 2019 © Antoine Picard





Avril 2021 ©Antoine Picard



L'AUTEUR

Olivier De Sépibus

Olivier de Sépibus vit et travaille à Die, dans la Drôme. Il est photographe, plasticien, apiculteur, jardinier. Une préoccupation majeure guide toute son œuvre : l'exploration de nos rapports avec le vivant, les entités naturelles, le paysage comme totalité sensible.

BIBLIOGRAPHIE

1. poche en amont de l'estomac dans laquelle se trouvent de nombreuses enzymes

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Olivier De Sépibus, *Manifeste pour un paysage mellifère*, Openfield numéro 18, Février 2022

<https://www.revue-openfield.net/2022/02/01/manifeste-pour-un-paysage-mellifere/>